

n°385 Décembre 2014 2€50

Rouge & Vert

LE JOURNAL DES ALTERNATIFS

EN FINIR !
(avec 2014)



ILS SE PREPARENT

Le chômage de masse et la précarité s'étendent. Le dos au mur souvent, des résistances se construisent mais restent éparpillées, dans les entreprises, dans la rue avec les chômeurs/ses et précaires en lutte, dans les zones à défendre...

La riposte à la violence d'Etat qui a conduit à la mort de Remi Fraisse est restée marginale. Les «grands projets», souvent inutiles et toujours imposés, perdurent, avec leur cortège de violences froides. Violence technocratique de «décideurs» qui n'ont que mépris pour les populations, violence des connivences politiques et médiatiques avec les bétonneurs.

Valls conjugue libéralisme économique et autoritarisme répressif, et le gouvernement porte une responsabilité écrasante en poursuivant le détricotage des solidarités sociales et territoriales.

La gauche de gauche peine à mobiliser, cherche les voies de futurs rassemblements sociaux et politiques.

La droite a repris l'offensive : Elle reste certes divisée face au mouvement réactionnaire qui s'est enraciné dans la société dans la foulée de la «Manif pour tous». Mais elle se retrouve à peu près unie dans la surenchère antisociale, avec la volonté de mener jusqu'au bout la contre révolution libérale. Des mesures emblématiques sont défendues sans complexe: Un fort report de l'âge du départ à la retraite et la mise à bas des régimes spéciaux, voire du système de retraite par répartition, la flexibilisation du marché du travail avec la fin du CDI et le démantèlement du Code du travail, une pression renforcée sur les chômeurs/ses et la réduction de leurs droits, la réduction du périmètre des

services publics et une attaque frontale contre les statuts. Bref, une reprise a-critique des dogmes «bruxellois» les plus libéraux, de «l'orthodoxie budgétaire» aux «(contre) réformes structurelles».

Les divisions qui traversent l'UMP ne sont pas à sous estimer, des haines tenaces entre les présidentiables à la question de l'alliance au centre et, en miroir celle des rapports avec le FN.

Le projet n'en est pas moins déporté fortement à droite sur le terrain social et économique et subit, sur les questions sociétales, la pression des courants cléricalo-réactionnaires, comme, dans une surenchère identitaire, celle du FN.

Le congrès de ce parti a conforté Marine Le Pen. Elle reste pour le moment en capacité d'arbitrer entre les aspirations à un Front «national libéral» et à un Front «national social», en privilégiant tactiquement le second.

Et cet équilibre ne pourra être remis en cause tant que la dynamique entamée en 2012 perdurera. Le renforcement du maillage territorial du FN va se poursuivre, avec une montée en puissance du nombre de ses élu.e.s. Chaque nouvelle «affaire» le renforce, comme le renforce chaque régression sociale et chaque capitulation du pouvoir face aux diktats libéraux.

Le parti attrape-tout a ses faiblesses, elles éclateraient face à un mouvement social d'envergure. Mais la machine politique tourne à plein, dans un contexte où le sale boulot effectué par le pouvoir et le pire que laisse redouter le programme de la Droite confortent le rejet de l'UMPS. ■

Jean-Jacques BOISLAROUSSIE



LE DEVELOPPEMENT DE LA PRESSE AUTOGESTIONNAIRE REPOSE SUR L'ENGAGEMENT DES ADHERENT/E/S ET DES SYMPATHISANT/E/S DES ALTERNATIFS COMME SUR L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ABONNEMENTS. DE NOMBREUX ABONNEMENTS A ROUGE & VERT SONT UN ENCOURAGEMENT A RENFORCER NOTRE ACTIVITE, ET NOUS EN DONNENT LES MOYENS. NOUS COMPTONS SUR TOUS

Rouge & Vert

Je m'abonne!

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Je m'abonne à «Rouge et Vert» et à la «Lettre des élu.e.s.»

Je rejoins les Alternatifs en 2014

Ci-joint chèque de 50 euros à l'ordre de Rouge et Vert

Merci de faire parvenir ce bulletin et le chèque à :
Les ALTERNATIFS 40, rue de Malte 75011 Paris

40, rue de Malte 75011 Paris Courriel : contact@alternatifs.org
tel. 01 43 57 44 80 fax. 01 43 57 64 50

Commission paritaire n°1018 P 11445 ISSN 1146-3961

Directeur de publication : J.J. Boislaroussie,
Coordination et maquette : M. Colloghan

Ont collaboré à ce numéro

Ont participé à ce numéro :
Jean-Jacques BOISLAROUSSIE,
Bernadette BOUCHARD, Florence
CIARAVOLA, Mathieu COLLOGHAN,
Michel COSTADAU, Bruno DELLA SUDDA,
Julien DOUILLARD, Jacques FONTAINE,
Roland FOURCARD, Philippe GANDIN,
Lena GRIGORIADOU, Jean Louis GRIVEAU,
Pascal JOUVRET, Jean-François LE DIZES, Ben
LEFETAY, Alain MARCU, Nathalie MARCU,
Pierre-Yves PIRA, Alain VÉRONÈSE

Dessins Colloghan (Une) et Mabic

Corrections : Daniel ROMET

Édité par la SARL SECA (Société d'Édition et de Communication des Alternatifs)
SARL au capital de 4000€ RCS Paris B448 326 835 durée : jusqu'au 28 avril 2063. Gérant : R.Mérieux

Imprimé par Expressions II :
01 43 58 26 26

WWW.ALTERNATIFS.ORG

Fonction Publique : des résultats électoraux dans l'air du temps

Les élections professionnelles qui se sont tenues début décembre dans la Fonction publique se sont traduites par des reculs souvent sensibles de la CGT, de la FSU et de SUD/Solidaires, au bénéfice, relatif en fonction des secteurs, de FO, UNSA et CFTD. Ce constat général ne doit pas cacher de fortes nuances en fonction des établissements, secteurs et, surtout, des équipes syndicales. Si la CGT conserve sa première place nationale, les syndicats a priori les plus mobilisés contre

l'austérité et la politique gouvernementale sortent globalement affaiblis de ces élections.

Bien que sans réelle surprise, ces résultats électoraux devraient entraîner de vifs débats au sein de chacun des syndicats. La nécessité de préparer pas à pas une riposte nationale commune contre la politique d'austérité peut-elle en sortir renforcer ? C'est en tout cas en ce sens qu'il nous faut peser. ■

Julien DOUILLARD



« Dans un contexte social difficile, dans une période où les avancées nécessaires peinent à se concrétiser et où la politique gouvernementale ne répond pas aux attentes, le résultat de ces élections traduit une forme de repli regrettable tant pour les personnels que pour l'avenir du système éducatif » analyse la FSU en recul de 5 points dans l'Education Nationale.



« Force est de constater que la CGT aux Finances n'a pas été en mesure de répondre pleinement aux attentes des personnels afin de contribuer à la mise en échec des politiques d'austérité et à l'amélioration de leur quotidien au travail » souligne la CGT Finances en recul de 5,9%, et désormais seconde organisation au Comité Technique Ministériel à 4 points de Solidaires.



A La Poste, « la fédération SUD PTT enregistre une perte de 2,08 %. Ce résultat n'est pas bon et notre organisation analysera ce recul qui est le premier depuis sa création en 1989 » indique SUD PTT.

L'effet Lepaon ?

Les casseroles qui, semaine après semaine, s'accrochent aux basques du secrétaire général de la CGT ont-elles pesé dans ce scrutin ? Rien n'est moins sûr ! Par contre, elles pourraient s'avérer destructrices pour le syndicalisme si

la première confédération syndicale n'en tirait pas rapidement les leçons en ouvrant une lutte sans merci contre les ravages de telles pratiques en son sein. L'honneur définitivement perdu de Thierry Lepaon ne doit pas être celui de la CGT. ■



QUELQUES UNS DES RÉSULTATS NATIONAUX

(à la date du 5 décembre) :

• Finances Publiques

150 000 salarié-es, 82,9% votant-es

| | | | | | |
|------|--------|--------|------------|--------|--------|
| CFTD | 10,73% | -1,07 | FSU | 2,69% | -2,36 |
| CGC | 2,28% | -0,16 | Solidaires | 32,47% | + 9,06 |
| CGT | 24,51% | -5,68 | UNSA | 5,01% | -0,78 |
| FO | | + 1,27 | | | |

• Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

70 000 salarié-es, 75% votant-es

| | | | |
|---------|--------|------------|--------|
| CGT-FSU | 28,6% | CFTD | 14,29% |
| FO | 24,23% | Solidaires | 5,03 % |
| UNSA | 18,68% | | |

• La Poste

230 000 salarié-es, 75,6% votant-es

| | | | | | |
|------|--------|-------|---------------|-------|-------|
| Cgt | 26,5 % | -2,7% | FO | 19,9% | +1% |
| Cfdt | 22,5% | +4,3% | Cgc-Unsa-Cftc | 9,7% | -0,7% |
| Sud | 20,1% | -2% | Cnt | 1,1% | -0,5% |

• Education Nationale

990 000 salarié-es, 41% de votant-es

| | | | | | |
|------|--------|-------|-------|------|-------|
| FSU | 35,5 % | -5,2% | Cgt | 5,5% | +0,9% |
| Unsa | 21,9% | +1,2% | Snalc | 5,5% | |
| Fo | 13,8% | +3,5% | Sud | 5,2% | -0,5% |
| Cfdt | 8,9% | -1,1% | | | |

• Orange

98 000 salarié-es, 73,8% votant-es

| | | | | | |
|------|--------|-------|------|-------|-------|
| Cfdt | 24,5 % | +2,2% | FO | 14,9% | +0,9% |
| Cgt | 19,5% | +3,1% | Cgc | 16,1% | +1,4% |
| Sud | 17,5% | -1,1% | Cftc | 6,4% | -1,3% |

• Santé

565 000 salariés, 50,9% votant-es

| | | | | | |
|------|--------|-------|------|------|-------|
| Cgt | 37,2 % | -2% | Sud | 5,8% | -0,4% |
| Fo | 25,5% | +1,2% | Unsa | 4,8% | +0,1% |
| Cfdt | 22,2% | +0,8% | | | |

Les organisations de chômeurs en Manif!

Bon, samedi 6 décembre disons 3000 personnes à Paris et 5 autres manifestations en France. Appelées par les 4 organisations (AC!, APEIS, MNCP et CGT chômeurs) plusieurs collectifs, associations et syndicats étaient présents : DAL, Droits devant, sans papier, Intermittents, SUD, SNU, CGT, CNT et l'on peut dire aussi toute la gauche (j'ai dis «gauche»...). Le cortège a été renforcé par la présence importante du collectif contre les répressions policières, largement représenté par la mouvance anarchiste. Cette année c'est grâce à un gros travail de préparation vers les organisations que les cortèges des politiques étaient moins symboliques que les autres années. Vous avez tous eu la possibilité de voir des photos via les liens internet.

Néanmoins une grosse question se pose : où sont les 5 millions de chômeurs? Si l'on compte ce que nous appelons le «*halo du chômage*», c'est 10 millions concernés.

Malgré le contexte que vous connaissez : depuis le vote de l'ANI la précarité fait son nid ; le chômage continue de monter tel que ce n'est même plus une information à chaque fin de mois ; un comble, les résultats des sociétés d'intérim disent la santé de l'emploi ! Quant aux offres de Pôle emploi elles sont aujourd'hui majoritairement précaires (CDD et

temps partiels).

La question se pose donc à nous comme ailleurs (syndicalisme ou engagement politique) : comment mobiliser?

Que faire pour que ceux qui viennent vers nous afin de résoudre leur différent avec Pôle emploi reviennent militer ou pour le moins se joindre à des actions par solidarité. Les discussions au sein de nos organisations de chômeurs aboutissent au constat que le public qui vient à nos permanences est dans une urgence individuelle telle, qu'une fois son «problème» résolu, il passe à une autre urgence (alimentation, logement, recherches...).

D'un autre côté, on observe, depuis quelques mois, l'apparition de plusieurs collectifs régionaux, combatifs autour de la CIP (Comité des intermittents et précaires) qui rejoignent des actions communes. Le moteur en est la remise en question du statut des intermittents lors de la dernière négociation UNEDIC. Mais il y a 6 ans il y avait eu le même phénomène.

Mais, si les rencontres sont régulières, non antagoniques et sympathiques, nos styles de militantisme ne peuvent se fédérer pour créer un gros mouvement. Pour exemple cette dernière manifestation parisienne, le tour de table très large était «derrière» les 4 assoc «historiques», mais les états généraux du PS en même temps, c'était

trop tentant !!! Alors hop! Une partie du cortège y a foncé.

Pas le même style lourdement consensuel de la manifestation annuelle, pas le même choix d'apparition mais pas d'antagonisme !

La question donc pour nos organisations, est de rester transversales, de maintenir les liens et de trouver des terrains communs et ponctuellement des actions avec une participation à géométrie organisationnelle variable, quitte à ne pas être tous dans le consensus. Et alors ?! Ce n'est pas grave en regard des drames générés pas le chômage.

Notre responsabilité de militant est de maintenir les liens avec la multitude de petites colonnes vertébrales organisationnelles tous au service d'un mouvement social où nous apparitions comme légitimes ... ou non.

Allez, on lâche rien !! AC! fête ses 20 ans le 13 décembre (ac-chomage.org), tous sont invités, comme nous le fument au congrès du MNCP et de Solidaires. Rappelons des mots d'ordre inchangés depuis plus de 20 ans :

Un emploi c'est un droit, un revenu c'est un dû!

Partage de richesses Partage du temps de travail!

32 heures tout de suite!

Alain MARCU



Douarnenez : défendons notre hôpital !

Le samedi 6 Décembre, 4 500 à 5 000 personnes sont descendues dans les rues de Douarnenez, pour exprimer leur refus de voir leur hôpital dépouillé de l'essentiel de ses activités. Une manifestation comme la Ville n'en avait pas connue depuis longtemps et qui a drainé des personnes bien au delà des limites de la commune.

UN COMBAT PERMANENT DEPUIS PLUS DE 20 ANS

L'hôpital de Douarnenez fait partie de ces hôpitaux de proximité implantés dans des petites villes ou des villes moyennes et qui ont maillé le territoire depuis des décennies. Pour le Sud Finistère, ce type d'établissement existe à Douarnenez, Concarneau, Quimperlé et Pont L'Abbé (ici, c'est un établissement privé à but non lucratif « *participant au Service Public Hospitalier* »). Depuis plus de 20 ans, ces hôpitaux de proximité sont dans le collimateur des politiques gouvernementales successives, au nom de la « *rationalisation de l'offre de soins* ».

L'angle d'attaque a souvent été la fermeture de leur maternité, plus particulièrement après le décret Kouchner, pris sous le Gouvernement Jospin en 1998. Il a imposé un seuil annuel de 300 accouchements pour l'existence d'une maternité au prétexte, jamais démontré, qu'au dessous de ce chiffre, la « *sécurité* » des patientes ne serait pas assurée (ce qui n'a pas

empêché la maternité de Quimperlé de disparaître malgré la réalisation de plus de 500 accouchements par an). Une fois la mécanique enclenchée, il suffit à nos « *réformateurs* » de dérouler la pelote : urgences, chirurgie, services de réanimation... Malgré des mobilisations souvent massives de la population, rares ont été les lieux où ces logiques de casse du service public ont été durablement enrayerées.

LES EFFETS DE LA LOI HPST



Le Centre Hospitalier de Douarnenez est aujourd'hui directement frappé par



les conséquences de la Loi Bachelot, dite « *Hôpital, Patients, Santé et Territoire* », que le Gouvernement socialiste s'est bien gardé d'abroger malgré les déclarations de campagne du candidat Hollande. Il se retrouve inséré dans une « *Union Hospitalière de Cornouaille* » qui regroupe le

Centre Hospitalier de Quimper (hôpital de « *référence* »), ceux de Douarnenez et Pont L'Abbé, l'hôpital psychiatrique (EPSM) de Quimper ainsi qu'un centre de soins de suite et de réadaptation géré par l'Assurance Maladie. Tout en maintenant la fiction d'établissements juridiquement indépendants, cette Union a pour objectif de « *mutualiser les moyens* » (selon la formule à la mode dans la technocratie d'Etat) par le biais de groupements de coopération sanitaire (l'hôpital de Concarneau, lui, a été purement et simplement absorbé par celui de Quimper). On sait par expérience que, dans ce genre de coopérations, c'est le gros qui bouffe les petits !

C'est bien ce qui est train de se passer pour Douarnenez. Le 11 janvier dernier un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été conclu entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les Centres Hospitaliers de Quimper et Douarnenez. Ce contrat, présenté par le Ministère comme un contrat de confiance entre les autorités publiques et les établissements de santé, a créé le Bloc Opératoire de Cornouaille comprenant les plateaux chirurgicaux de Quimper et

Douarnenez. Il s'est traduit par l'arrêt de la chirurgie conventionnelle à Douarnenez, mais y a acté le maintien et le développement de la chirurgie ambulatoire avec l'intervention d'anesthésistes de Quimper sur le site de Douarnenez.

Aujourd'hui, Douarnenez voit la pérennité de ses activités gravement menacée en raison du manque de médecins anesthésistes attachés au Bloc Opératoire de Cornouaille et au refus récurrent des anesthésistes de Quimper de venir exercer à Douarnenez. Cette situation de sous-effectif médical, si elle devait perdurer, conduira à court terme à interrompre la chirurgie ambulatoire ; la poursuite d'autres activités nécessitant la présence d'anesthésistes, pourtant indispensables au bien être de la population d'un bassin de vie allant de la Pointe du Raz à la Presqu'île de Crozon, serait rapidement mise en cause: fibroscopies, coloscopies, urgences, petites interventions en ophtalmologie ou cardiologie... Une telle évolution ne serait pas sans conséquence ni sur la médecine de ville ni sur l'équilibre économique et social du territoire, l'hôpital étant comme souvent le 1^{er} employeur de la Ville (plus de 700 salariés).

AMPLIFIER LA MOBILISATION

La réaction unanime des médecins hospitaliers de Douarnenez face à la situation ainsi créée, la mobilisation des organisations syndicales de l'établissement et l'important travail de veille mené depuis des années par le Comité de Défense des usagers de l'hôpital a contribué à la réussite exceptionnelle de la manifestation du 6 Décembre. Pour autant rien n'est réglé :

L'ARS et les directions hospitalières s'abritent derrière les problèmes de " démographie médicale " et laissent de fait pourrir la situation. Comme si la " re-production " des médecins était un phénomène naturel et non le résultat de choix politiques : verrouillage du numérus clausus pour la formation des médecins, liberté d'installation. Quant à la réponse de Marisol Touraine, Ministre de la Santé, à l'interpellation que lui a adressée le Sénateur-Maire (UMP) de Douarnenez, elle constitue une véritable gifle à la face des milliers de personnes venues défendre la qualité de soins de proximité et une certaine idée de l'aménagement du territoire, à l'opposé des conceptions technocratiques et libérales de ceux qui nous gouvernent. Dans ce contexte, la présence dans le cortège de la députée PS relevait de l'indécence alors qu'elle vient de voter une Loi de financement de la Sécu qui soumet notre système de santé aux dogmes austéritaires en vigueur. Gageons que le Sénateur UMP, lui aussi présent dans le cortège, en aurait fait autant si son parti avait été au Gouvernement !

C'est donc un long et dur combat qui attend les habitants de Douarnenez et de sa région. Il faudra d'autres manifestations, d'autres moyens d'action pour qu'enfin la mobilisation citoyenne impose le maintien de l'ensemble des activités de l'hôpital et leur développement. C'est ce à quoi s'emploient les acteurs de cette lutte. ■

Jean Louis GRIVEAU

Les croquettes du chat, l'expulsion d'un voisin

Souvent étroits dans les logements sociaux, les ascenseurs incitent à la conversation des passagers. Propos rassurants, expressions de sympathies convenues, signes de pacification en espace confiné. Parfois, s'éloignant des anodins propos sur la-pluie-et-le-beau-temps, de plus alarmantes informations sont échangées.

- Vous savez, le voisin du septième a été expulsé ce matin de bonne heure ? m'informe une voisine de l'étage supérieur.
- Je ne le connaissais guère... bonjour... bonsoir... répondis-je, gêné.
- C'est qu'il a perdu son boulot, il y a longtemps. Chômeur, il avait un retard de loyers de longue durée...
- N'a-t-il négocié un échéancier de la dette ? En HLM, c'est faisable.
- Oui, il a commencé, mais il ne pouvait plus... Un jeune pourtant, la quarantaine... un peu plus...

En fin d'ascension, les pieds sur le palier, par la réalité inquiète, doctrinaire, vindicatif tardif, je plaide.

- Il est resté seul, isolé, sans rien (nous) dire... Pudeur ? honte ? timidité ? culpabilité ? dépréciation de soi même ? Qu'aurions nous pu faire ? Accueillir - à notre façon - l'huissier, le serrurier et le policier ?
- Mais on ne savait rien, se justifie mon informatrice, retraitée fort modeste de son état.
- En tout cas, pour moi aussi, c'est dur. Je le paie toujours mon loyer ! A mon âge, 70 ans, Sdf, c'est pas possible...
- Mumm... c'est ainsi : ça fait peur l'expulsion d'un voisin. Il le faut d'ailleurs. Question disciplinaire... Soumission par persuasion insidieuse... Le message est bien compris dans l'immeuble où nombreux sont ceux qui peinent à payer un loyer. Même en habitat social...
- Eh, oui ! renchérit la retraitée précarisée, je paye mon loyer toujours en retard, le 11 ou le 12, en allant directement à la perception. Les retraites tombent le 10 du mois, alors...

C'est ainsi. J'ai déjà rencontré Paulette, le 10 du mois au supermarché, chargée et contente : elle vient de faire les provisions pour le mois. Petits suppléments, gâteries superflues à la boulangerie, en période faste. Présentement, au seuil du logis. Amabilités.

- Comment va votre chat ? s'enquiert Paulette.

D'un Noël à l'autre

Ça partait pas si mal cette histoire : au lieu d'un libérateur thaumaturge bardé de muscles et de super pouvoirs, un enfant tout faible né sur la paille, accueilli par des bergers et chanté par des étrangers de passage. Deux milles ans après l'une des plus fameuses

« procréations spirituellement assistée », on a du mal à l'y retrouver. Déluge de pubs, exploitation d'une main d'œuvre lointaine pour fabriquer joujoux sexistes et tablettes numériques, foie gras équitabile et soupe à la grimace avec le tonton-qu'on-doit-bien-se-coltiner.



Aujourd'hui droite et gauche capitalistes attendent comme le messie le retour de « la croissance » et du sens de la vie à coup de baisse de la solidarité, d'entourloupe sur la « valeur travail » et d'appel à une consommation effrénée. Une bonne partie de la gauche radicale, si elle a largement enterré Dieu, oublie de se passer de sauveur suprême, de César et de tribun et rêve à d'hypothétiques majorités électorales dans un régime cadennassé.

Qu'on voit dans le Jésus historique le fameux Messie ou un révolté un peu fou-fou aux disciples un brin casse-pieds, on peut reconnaître que ses discours et ses actes en faveur des marginaux, ses invectives contre les puissants et ceux qui pensent prier bien comme il faut, son rapport à la Loi, la place donnée aux femmes de son entourage, étaient profondément subversifs et inattendus par rapport à ce qu'on imagine être un « sauveur ».

La croissance salvatrice du capitalisme, le tribun sauveur de la gauche et du peuple, l'insurrection électorale : tout ça sonne de plus en plus faux. La bonne nouvelle, si dérangeante et inattendue naît peut-être de nos jours encore dans un camp de Roms ou de Zadistes. ■

Pascal
JOUVRET

– Fort bien. Et le vôtre ?

– ... Justement... Je me demandais... si vous ne pourriez pas me prêter quelques croquettes... Avec mes dernières pièces, j'ai acheté une baguette fraîche à la boulangerie... Jusqu'au 10... la retraite... Mon chat... Mon frigo est mort, j'ai dû en acheter un autre, un gros d'occasion, 50 euros en deux fois... C'est dur...

Seuil franchi, dans la cuisine, je lui prête (?!), « généreusement » inquiet, un paquet de croquettes et une boîte d'aliments pour chat (terrine au saumon).

Le 11 du mois, dès le matin, croquettes et terrine furent restituées. Anodins propos et :

– Vous savez, le voisin expulsé, qui ne payait plus son loyer. J'ai appris, il est retourné chez sa mère, dans le sud... A quarante ans, quand même !

– ... Puis, inquisitrice, Paulette observant ma bibliothèque chargée.

– Vous pourriez pas me prêter



un livre ? J'ai plus rien à lire. Déambulation, devant les rayonnages. Orientation guidée dans mon fatras. Finalement, elle repartira, Paulette, avec un roman de Jack London *Martin Eden* et une biographie de Rosa Luxemburg par Max Gallo.

Equipés d'ardentes lectures, serons-nous, ma voisine, les nombreux locataires fragilisés, mieux armés pour résister ensemble, courageusement, à la prochaine expulsion ? ■

Alain VÉRONÈSE.

Les faits sont authentiques. J'assume l'enrobage littéraire. Le prénom a été changé.

NOTE DE LECTURE

Noctis (II)

« La traversée du silence quand les pas gourds reprennent possession des espaces vieilliss et que l'eau de cette vie nous revient humectée d'un demi-réveil, quand les doigts, la langue se remémorent la place de chaque phalange et s'assurent de chacune des gerçures, vérifient une à une la non-cicatrisation des espérances ».

Extrait du nouveau recueil de notre camarade et ami Claude Vancour: "Dans l'atelier des nuits - Poèmes somnambules"- édition BF éditeur, 200 pages, novembre 2014

Cet ouvrage est disponible au prix de 15 euros port compris, chèque à l'ordre Vladimir Fisera, 1 rue des Loutres, 50480 Turqueville



Du barrage de Sivens au projet de territoire :

un dialogue tendu mais qui avance !

Trois mois et demi que les travaux ont commencé dans la forêt de Sivens. La lutte, elle est bien plus ancienne.

Elle est diverse. Elle porte sur plusieurs aspects, de la défense d'espèces menacées à la contestation d'un modèle sociétal et économique. Parfois on reste surpris ou interloqué face à certains propos, voire à certains comportements ?

Elle dépasse largement le cadre restreint de la zone humide, surtout depuis la mort de Rémi Fraisse.

Nous vous proposons de nouveaux témoignages et analyses, faits par des acteurs du terrain.

Viendront bientôt les premières leçons à en tirer, travail esquissé par Jean Claude Egidio et aussi par Ben . Ces articles témoignent de la diversité des hommes et des femmes sur le terrain. Ils témoignent également de la diversité des approches.

Ils témoignent des traces et des chantiers ouverts et à ouvrir, pour Sivens certes, mais surtout pour notre société. ■

Le 31 octobre 2014, le Conseil Général du Tarn (CG81) a déclaré qu'il avait «pris acte de l'impossibilité de poursuivre le chantier dans les conditions actuelles» et qu'il allait «mettre en œuvre les préconisations des experts mandatés par la Ministre de l'Ecologie» et «demander à l'Etat de les étudier et d'en assumer toutes les conséquences». Les mots étaient pesés car nombreux étaient les élus qui n'avaient pas le courage politique de se prononcer ouvertement pour la suspension des travaux... Pour éviter des prises de position jusqu'aboutistes devant les nombreuses caméras présentes, aucun débat n'a eu lieu en session publique. Les discussions avaient eu lieu en privé et la déclaration a été lue par le président du CG81, Thierry Carcenac.

La balle étant envoyée dans le camp de l'Etat, la Ministre Ségolène Royal a organisé une réunion au Ministère le 4 novembre.

Initialement, seuls les porteurs publics du projet (CG81, CR Midi-Pyrénées, Agence de l'eau, Préfets) devaient y assister avant des rencontres avec les associations écologues et la profession agricole en fin de semaine. Finalement, tout le monde s'est retrouvé autour de la table le 4. En dehors des porteurs publics cités ci-dessus, étaient présents : associations environnementales (France Nature Environnement/FNE régional et national et Collectif de sauvegarde de la zone humide du Testet), représentants des agriculteurs (Confédération paysanne, chambres d'agriculture départementale et régionale, dirigées par la FNSEA) et experts (Nicolas Forray et Pierre Rathouis, auteurs du rapport très critique publié le 27 octobre par le CGEDD). C'est à la demande du Collectif Testet que la Confédération paysanne a finalement été invitée mais le Ministère a refusé d'inviter la ZAD et même d'avoir un Zadiste dans la délégation du Collectif. Le conseiller de la Ministre a argumenté que la Ministre ne voulait pas ajouter de la crispation à une rencontre déjà très tendue.

La Ministre a introduit la réunion en appelant au dialogue et en demandant si le rapport des experts était un diagnostic partagé qui pouvait servir de base de travail pour avancer. La réunion a ensuite été tendue. Lors du tour de table, le député PS Jacques Valax attaquant la Ministre et déclarant que les experts tenaient des «propos minables»

en écrivant que le barrage est un «projet médiocre»... La Maire de Lisle sur Tarn a tenu son habituel discours mensongers sur les zadistes qui sont cagoulés, barre de fer à la main, qui terrorisent la population locale et squattent la maison d'une dame âgée... Les chambres d'agriculture ont déclaré qu'elles voulaient le maintien du barrage de Sivens mais qu'elles étaient prêtes à revoir la répartition de l'eau entre soutien d'étiage et irrigation (genre 50/50).

Nous, associations et Confédération paysanne, avons rapidement repris nos arguments habituels et appelé à ce que toutes les alternatives soient étudiées, que le rapport des experts était incomplet sur le coût de fonctionnement du projet, sur les prélèvements d'eau historiques, etc. J'ai souligné qu'il fallait que les Zadistes soient invités au processus de dialogue aussi car ils ont des choses à dire sur le barrage de Sivens et sur les alternatives.

La communication de Ségolène Royal aux médias en fin de réunion était confuse car elle avait besoin de rassurer tout le monde ! Elle a annoncé un processus de dialogue sur les suites du projet (ce que nous demandions) mais a parlé de faire un ouvrage, d'aller vite, etc pour ne pas trop fâcher les probarrages¹.

Le 13 novembre, s'est tenue la première réunion en Préfecture du Tarn (Albi). L'objectif fixé est, d'ici le 19 décembre, de se mettre d'accord sur un diagnostic commun puis de tenter de trouver une alternative à la version 1 du barrage de Sivens qui soit acceptable par les acteurs associés. Ce qui est intéressant, c'est que le Ministère a proposé de travailler sur un projet de territoire pour l'agriculture sur le bassin dont l'accès à l'eau n'est qu'un moyen mais pas le seul. Le comité de pilotage de ce processus comprend les deux Conseils Généraux (81 et 82), les chambres d'agriculture 81 et 82, FNE MP et le Collectif Testet. Les 2 experts mandatés par la Ministre animent le processus (Nicolas Forray, co-auteur du rapport, et Pierre-Alain Roche, hydrologue). L'Agence de l'eau est présente comme appui technique et financier (paiement d'études complémentaires). Au-delà du comité de pilotage, les 2 experts rencontrent les autres acteurs lors de rencontres spécifiques (syndicats agricoles, élus, agriculteurs riverains du Tescou, FNE, le groupe de travail Eau du Collectif Testet...) le 14/11 au matin. 3 autres experts (eau, agriculture et biodiversité) suivent les travaux à distance afin de les commenter.

Interview de Jean Claude EGIDIO

mardi 2 décembre. 2eme partie



Nous sommes satisfaits de réfléchir à un projet territorial dont l'accès à l'eau n'est qu'un aspect, mais c'est bien l'avenir de l'agriculture sur le bassin et donc les revenus agricoles qui sont au cœur de la réflexion. Les experts ont dit le 13 septembre qu'on étudierait «l'ensemble des possibles» et c'est vraiment le cas. La proposition de développer des filières locales alimentant la restauration collective est désormais consensuelle mais il reste à préciser les conditions écologiques et sociales. La complexité est de concilier des réponses ayant des impacts positifs à moyen et long terme et des attentes à court terme. Les attentes agricoles concernant l'eau sont évidemment plus à court terme. Une économie de 10% est demandée sur la base des prélèvements maximum historiques (2004/2009). Cela va demander un accompagnement dans les changements de pratiques agricoles (cultures sèches, couvert végétal, etc). Pour mobiliser de l'eau, tous les scénarios sont désormais discutés : barrage de Sivens réaménagé (réduit ou même volume mais avec un équilibre irrigation/rivière au lieu des 70%/30% d'avant), réalimentation depuis le Tarn, création de retenues moyennes (étanches, latérales, alimentées par pompage), mobilisation des retenues collinaires existantes (qui ne sont utilisées qu'à 25 % actuellement)... FNE et nous demandons de favoriser cette dernière option (optimiser les retenues existantes) car cela économise de l'argent public et des impacts environnementaux et cela peut être mis en œuvre partiellement dès la saison d'irrigation 2015. Mais ce

sont des réserves privées donc il faut voir si assez de propriétaires sont prêts à vendre leur eau inutilisée. Concernant les besoins de la rivière, l'objectif de débit est en cours d'examen car il était basé sur des pollutions à diluer qui ont disparu...

Fin novembre, la Commission européenne s'est invitée dans les discussions ! Elle a annoncé l'ouverture d'une procédure d'infraction contre la France pour non-respect de la législation européenne sur l'eau. Les points soulevés (rupture de la continuité écologique, étude d'impact insuffisante...) écartent très probablement la possibilité de relancer le chantier de barrage de Sivens et il semble que les pro-barrages commencent à se faire à cette idée... La prochaine et dernière rencontre du comité de pilotage aura lieu les 18 et 19 décembre. D'ici là, les différents scénarios sont approfondis par les experts et des ingénieurs pour étudier leur faisabilité. Nous aurons donc à analyser les options durant la journée du 18, à en débattre avec nos membres dans la soirée afin de prendre une position politique le 19. L'objectif étant de se mettre d'accord avec les chambres d'agriculture et les Conseils généraux sur un scénario alternatif au barrage de Sivens. Avec des solutions de court terme pour l'eau et de long terme à travers un projet de territoire qui resterait à affiner avec la population du bassin. Un défi ambitieux mais pas impossible ! ■

Ben LEFETÉY
Collectif Testet

1. Pour voir l'intervention de Ségolène Royal devant les médias et la dépêche AFP rapportant la réaction du Collectif, voir <http://www.collectif-testet.org/actualite-277-reaction-du-collectif-suite-a-la-reunion-au-ministere.html>

Rouge & Vert : Nous avons arrêté notre précédent entretien le 7 novembre dernier en nous donnant rendez-vous dans ce n° de Rouge et Vert. Nous pourrions commencer par faire le point ?

Jean Claude EGIDIO : Le chantier est toujours arrêté (définitivement?). Nous sommes dans «un moment politique» de cette affaire. Ce qui apparait, c'est qu'il y a un désaveu, une prise de conscience que ce projet était mauvais dès le départ. Ce qui éclate à travers divers points:

Le rapport des experts, déjà évoqué*, qui donne raison aux opposants et –si on est logique –, préconise l'abandon du projet.

Les propos récents du Président de la République qui, implicitement, vont dans le même sens quand il préconise la voie du référendum. Il met en avant que la concertation n'a pas eu lieu, que l'échange avec les partenaires, en particulier associatifs, n'a pas été fait correctement. Ce qu'il signifie qu'il donne tort à la façon dont le projet a été mené. Même s'il ne le dit pas explicitement, on est bien obligés d'aller dans ce sens. Ceci même si la solution avancée est un peu rapide. (Quel serait le périmètre d'un tel référendum ? Les habitants du Tarn ?

Ceux du Tarn et Garonne ? Seulement ceux de Lisle sur Tarn ? Qu'importe après tout. Il est certainement un peu tard pour envisager un référendum ! Ce qui est important, c'est de comprendre son intervention comme un désaveu de la procédure suivie.

Il y a ensuite la "position"

de l'Europe. Bruxelles lance une procédure pour «infraction à la loi sur l'eau». C'est un élargissement du désaveu.

Ceci est très embêtant pour les partisans du barrage. Et également pour le gouvernement : le projet étant porté par la majorité socialiste du département, ce qui crée un embarras.

Autre problème qui pointe : celui entre les pouvoirs territoriaux et gouvernementaux. Il y a une sorte de "jeu de la patate chaude" qui s'installe entre eux. C'est la position portée par Valax** actuellement. Celui-ci dit «Si le projet se fait, c'est qu'il a été contresigné par la préfecture. C'est à l'Etat d'assumer !». «Si les demandes de subventions ont été faites au niveau de l'Europe, c'est par le biais de l'Etat. C'est à lui à assumer !» L'Etat, lui, déclare «ne pas vouloir se substituer aux pouvoirs locaux.»

«Pour le député PS du Tarn «Si le projet se fait, c'est qu'il a été contresigné par la préfecture. C'est à l'Etat d'assumer !». «Si les demandes de subventions ont été faites au niveau de l'Europe, c'est par le biais de l'Etat. C'est à lui à assumer !» L'Etat, lui, déclare «ne pas vouloir se substituer aux pouvoirs locaux.»

Embarras qui se traduit également à travers la question au gouvernement posée récemment par Folliot, autre député tarnais (UDI). Il interpelle le gouvernement sur le fait «qu'il n'est pas concevable de laisser s'installer une zone de non-droit». Pas question, ajoute-t-il, de

permettre «qu'un projet soit empêché par une poignée d'agitateurs».

Le 15 novembre à ALBI a eu lieu une manifestation de partisans du barrage qui rassemblait des maires et des élu-e-s de gauche à côté de maires de droite et de leaders de la FNSEA venus d'un peu partout en France. Un curieux mélange révélateur du flou politique actuel. Révélateur également de la nature du pouvoir actuel qui balance entre une ligne de droite et continue à se proclamer «de gauche» . . .

Par rapport à cette situation un peu confuse, je remarque que, sur le terrain, les gens sont inquiets et en danger. Il serait bon que le pouvoir prenne une position très claire sur cette question. Qu'il prenne en compte le fait que ce projet n'est pas viable et qu'il doit être abandonné. Qu'il ait le courage politique de le faire.

Garder l'incertitude, c'est laisser espérer aux partisans du barrage qu'ils peuvent faire pression et espérer inverser le cours des choses.

On peut craindre de la violence. Et elle ne serait pas le fait de la police, mais de «milices pro-barrages». Elles sont dans les starting-blocks, encouragées par les propos incendiaires de plusieurs acteurs institutionnels : les habitants du coin ne pourraient pas se déplacer, seraient empêchés d'accéder chez eux, de rejoindre leurs biens ; le chien de Madame Maurel ***a été tué, celle-ci est terrorisée, etc. C'est faux. Dans un entretien au Canard Enchaîné, celle-ci remet les choses en place. Ce ne sont pas les zadistes qui lui font peur et qui l'ont fait partir, mais la gendarmerie et son fils qui lui ont demandé de quitter les lieux.

Dans cette configuration, il faudrait que le gouvernement mette en avant que le projet était mauvais, que les opposants avaient raison et que ceux qui contestent ça sont des agitateurs et que ce sont eux qui créent

Nous préparons d'ailleurs une campagne dans ce sens.

R&V : Le gouvernement peut-il se déjuger jusque là ? Courage politique dis-tu ? Mais, ce n'est pas un gouvernement qui s'appuie sur ce type de courage, mais sur le «réalisme politique» . . .

JCE : C'est un gouvernement qui balance entre des positions contradictoires, qui fait des choix de cuisine qui ne vont pas forcément vers le bien commun. Il s'honorerait de prendre position clairement sur cette question, devenue nationale. Les termes du débat sont à présent connus et les faux-fuyants se retourneront contre lui. Je pense qu'il aura intérêt à montrer du courage.

R&V : Dans la suite de ton propos, que peux-tu dire par rapport à l'impact de la démarche de négociations ?

JCE : Honnêtement, ce semble parfois quelque peu occulte ! On peut faire des suppositions, sur la base des critiques qui sont adressées, des plaintes aussi (celle de la FNE qui vise 4 infractions, par exemple).

On peut penser que le projet va être abandonné, et qu'on s'achemine vers des retenues de substitution – certainement individuelles -. Mais tout cela reste, pour l'instant, en interrogation.

R&V : Comment se pose à ce jour l'avenir de la ZAD ? Nous en étions restés sur la question de la violence et comment démasquer les provocateurs . . . Il y a eu la semaine Sème ta ZAD. Quelle est la situation ? Quelles perspectives ?

JCE : La 1^{ère} réunion de concertation à Paris s'est conclue sur la demande faite au Collectif Testet d'aider à faire évacuer les lieux. Ce qui est hors de question : ce n'est pas le Collectif qui a fait venir les Zadistes, mais le passage en force en septembre et même les tentatives de 2013.

La question de la ZAD est épineuse pour le pouvoir. Cette 2^{ème} ZAD a plus de poids encore que NDDL, même si elle est moins importante. Elle peut faire craindre une généralisation de ce mode d'action politique. Faire procéder à une expulsion est très lourd pour le pouvoir. La carte que celui-ci semble jouer est celle du pourrissement ce qui est un jeu assez dangereux. Il peut espérer que dans cette période d'incertitudes, il y ait démolition et départs. Ajoutons le froid, le mauvais temps. Cela permettrait d'espérer un délitement du mouvement qui permettrait de discréditer, de stigmatiser ce rassemblement qui persiste et qui gêne. Ceci résulte d'une mauvaise appréciation de la situation. Ce serait une façon de faire passer au 2^{ème} plan le problème essentiel qui est qu'un mauvais projet a été mis en place. Une opposition très correcte et très intéressante a démasqué les failles, les lacunes, les errements de ce projet. Ce travail est profitable à tout le monde.

Si on peut améliorer la façon dont les décisions sont prises (enquêtes publiques), si on peut dénoncer la façon dont les pouvoirs locaux détournent la démocratie tout en gardant les apparences, tout le monde y gagnera . . . Pour ce qui est des relations avec les gens du coin, la ZAD est dans une démarche de séduction. Ils ont planté, récemment (semaine Sème ta ZAD). Ils vont communiquer en fin de semaine, moment consacré aux Grands Projets Inutiles – ou plutôt aux Projets Nuisibles Imposés -. C'est à la fois un travail à long

terme de convergences de luttes et la nécessité d'apprivoiser les gens du coin. Montrer les perspectives. Par exemple dans le dernier n° de Rouge et Vert, Rémi SERRES expliquait que dans cette vallée de Sivens, il y avait possibilité d'installer des jeunes agriculteurs, des maraichers. C'est dans ce sens là qu'il faut s'acheminer.

Devenir de la ZAD ? Mouvement hétérogène sur lequel il faudra revenir plus tard. Pas question pour le Collectif Testet de faire pression sur les occupants pour qu'ils partent. Difficile par ailleurs et pour de multiples raisons d'envisager une installation pérenne d'une communauté de 150 à 200 personnes. Ce qui pourrait être possible et souhaitable, c'est qu'il s'installe, autour de la Métairie Neuve, un groupe de 5 à 10 personnes pour cultiver et continuer l'expérimentation

Notre petite lutte locale a des conséquences qui vont au-delà de ce que nous envisageons, à travers la remise en cause d'un modèle productiviste, d'un type d'usage de l'eau, de sa distribution, d'un type de production agricole (le maïs). On rejoint la Conf' qui se bat sur ces questions depuis des décennies. Cela pose des enjeux forts pour les tenants du modèle agricole dominant mais aussi pour Adour-Garonne qui a 19 projets dans ses cartons, d'ici 2050. Projets qui intègrent des éléments comme croissance démographique et changements climatiques, mais n'envisagent pas, dans leurs calculs, l'abandon du modèle agricole actuel et partent sur la base d'une irrigation telle qu'elle est en vigueur aujourd'hui.

Si on fait la critique de ce modèle, tout est à revoir. C'est ce qui est remis en question par la critique et l'abandon du barrage de Sivens.

Ce qui est extraordinaire dans ce mouvement, c'est la façon dont il permet de rapprocher des choses très différentes : gestion de l'eau, modes de production, fonctionnement démocratique à améliorer. . . . Ceci dans un contexte où la décentralisation commence à montrer ses limites.

Nous sommes à un tournant pour notre société. C'est le moment de faire des choix entre deux modèles antagonistes. Pour cela, nous aurons à tirer de premières leçons de notre lutte. C'est un autre chantier qui s'ouvre. ■

Entretien réalisé par téléphone
le 2 décembre

*voir Rouge et Vert n°384

** députés du Tarn PS (VALAX) et UDI (FOLLIOU)

*** Mme MAUREL habite une maison à l'orée du chantier.

Petite histoire d'une grève de la faim de 62 jours

Notre "civilisation" avec toutes ses merveilles technologiques est trop soumise à l'économicrassisme (fascisme économique) et doit urgemment prendre conscience de l'importance de la préservation de son biotope. Il en va de la survie de l'humanité. Grâce à des Super-héros avec des supers-pouvoirs d'éveil, tel que Pierre Rabhi, Serge Latouche, Frédéric Lordon, Jean Jaurès ... et les parlements, il est possible voire impératif de re-dominer l'économicrassisme.

Toutes les croyances dont l'être humain est capable, les meilleures comme les pires, ont toujours été pour moi des sujets de réflexions, d'émerveillement, ou d'horreurs, selon.

Les relations possibles avec nos environnements humains ou écologiques telles que certaines "tribus" (les aborigènes ou les indiens d'Amazonie...) les vivent ou les racontent, sont plus de l'ordre de "l'expérience vécue" que de la "croyance superstitieuse". C'est bien nous qui appartenons à la terre, quelle folle arrogance de croire que nous en disposons à l'envi.

Cette grève de la faim a été une expérience enrichissante, magnifique, chaleureuse et parfois assez éprouvante sur les plans physique, mental et spirituel.

Ça a vraiment commencé par une relation assez particulière avec la forêt de Sivens qui est "entrée" en moi. Vers la mi-août 2014, avant le début des travaux.

A plusieurs reprises j'allais me promener le long du ruisseau, visiter les cabanes en construction, profitant de l'ambiance totalement sereine des bois, un peu inquiet de son devenir, puis un après midi alors que je somnolais au pied d'un arbre, j'ai vu les esprits des arbres sortir des troncs, dans un mélange de souffrance, de mécontentement, d'appel à l'aide et de reproche. Il m'a semblé comprendre qu'il disaient «VOUS NOUS TUEZ», dans un demi-sommeil je me mis à pleurer toutes les larmes de mon corps en disant qu'est ce que je peux faire ??? il m'a semblé à nouveau entendre «SOIS TOI MEME»... Je me

suis réveillé un peu plus tard, plutôt perplexe.

J'en suis resté très interloqué plusieurs jours à essayer de comprendre, n'ayant plus d'appétit que pour des crudités pendant une semaine puis quand les travaux ont commencé, le collectif a lancé l'idée de la grève de la faim. Etant végétalien depuis 6 ans maintenant et fait plusieurs jeûnes assez long, c'était évident pour moi de rejoindre le mouvement le mercredi 27 août.

Pour ne pas risquer ma santé, éviter l'acétose et garder de l'énergie car

en empêchant toute cicatrisation, c'était horrible.

Je m'affaiblissais et perdais parfois conscience des réalités, tout se mélangeait dans ma tête, le corps suivait de plus en plus mal, je prenais du jus de vinaigre avec de la moutarde et une petite échalote coupée en petits bouts avec du psyllium, mon corps

Si votre seul outil est un marteau (matraque), alors tous vos problèmes ressembleront à des clous (étudiants).

Marc Twain



refusait tout autre aliment sauf une figue de temps en temps, j'allais très mal et ne voyais pas d'issue, on attendait la réponse des experts envoyés par Ségolène.

Samedi 25 octobre on a su que le rapport nous était favorable, donc la fin proche de la grève (62 ième jour). Carcerac sentant le vent tourner a tenté de détourner l'attention sur la violence en envoyant la police attiser les jeunes sur le site, de nuit, jusqu'au meurtre de Rémi. Spirale infernale de la folie ordinaire.

Ca devenait trop compliqué, j'ai arrêté la grève car me sentant trop mal et besoin de reprendre des forces car la lutte prenait une autre dimension. On avait gagné une manche et perdu un enfant.

J'ai pu tenir grâce au soutien de tous les amis et du collectif, les nombreuses interventions auprès des médias ont permis aussi de passer des messages ; outre de dénoncer les nombreuses malversations : le détournement et gaspillage de l'argent public, les conflits d'intérêts, les abus de pouvoir... et aussi de rappeler l'importance de la sauvegarde des écosystèmes et particulièrement des forêts humides tout comme les abeilles, indispensables à la survie de l'espèce humaine...

Voilà un petit bout de toute l'histoire...■

Roland FOURCARD

justice et gendarmerie

A la lecture de l'article du *Monde* «*Sivens la gendarmerie dédouane ses hommes*», je suis sidéré par la nouvelle erreur politique que représente cette prise de position. De quoi s'agit-il ?

Le 25 octobre dans la nuit un gendarme tue un manifestant par le tir d'une



grenade offensive. C'est une bavure, c'est à dire un acte dont le résultat est en contradiction avec l'objectif. Apparemment là pour maintenir l'ordre ce sont les gendarmes eux mêmes qui créent le désordre. D'ailleurs la bavure est tellement gigantesque que tout s'est arrêté depuis.

Quand on fait une telle bavure la seule attitude humainement et politiquement admissible est de faire profil bas. C'est à dire chercher à comprendre, voire expliquer comment cette lamentable erreur a pu se produire. Dans ces conditions on aurait compris qu'on parle de responsabilités partagées, de soutien moral du tireur, de fatigue.

Mais non voilà qu'une enquête parallèle à la justice (eux disent enquête interne) tente d'expliquer que le tir a été fait dans le respect des conditions techniques dans lesquelles un tel tir doit être effectué. On ne rêve pas, c'est dans l'article. La conclusion s'impose, ce gendarme

meurtrier doit recevoir des félicitations. Il a reçu des ordres, il a très bien tiré, il n'a pas visé Rémi, il a visé ailleurs. Il n'est donc pas responsable car c'est le destin qui a appuyé sur la gâchette.

Si les politiques voulaient donner une nouvelle preuve qu'ils se moquent de la justice ils ne pouvaient pas mieux trouver.

D'abord ils se jouent des lois sur l'eau. Ensuite ils ignorent les rapports des naturalistes. Ensuite encore ils ignorent les enquêtes d'utilités publiques. Ensuite toujours ils cherchent à discréditer les opposants aux travaux. Et maintenant ils dédouanent leurs gendarmes.

Cherchez l'erreur. C'est facile, ils ignorent la justice. Au propre et au figuré.

Maintenant trente secondes pour rappeler que notre démocratie repose sur un tabouret à trois pieds. Le législatif fait la loi, l'exécutif la met en œuvre et le judiciaire dit si elle a été bien appliquée. Seulement pour l'exécutif le judiciaire c'est embêtant, ça pose des questions, ça demande des justifications, ça n'aime pas les ententes entre petits copains et en plus c'est lent. Alors l'exécutif cherche et réussit la plus part du temps à éliminer le judiciaire.

Seulement sans le judiciaire notre société n'est plus une démocratie et je ne sais pas comment ça s'appelle mais en tous cas on y est. ■

Michel COSTADAU

Membre de la Confédération Paysanne 81. Nous nous retrouvons côte à côte dans de multiples luttes, en particulier celles contre le projet autoroutier CASTRES-TOULOUSE



Depuis plusieurs années, la société Pierre et Vacances, avec le soutien financier du Conseil Général de l'Isère et du Conseil Régional Rhône-Alpes cherche à construire Center parcs qui est un village de vacances démentiel à Roybon. Nous* donnons la parole à l'association Pour les Chambarans Sans Center Parcs (PCSCP) en la personne de Patricia Moscone.

Rouge&Vert : Peux-tu nous résumer le côté démentiel du projet center parcs ?

Patricia Moscone : C'est principalement l'aspect environnemental puisque le projet va s'implanter sur des terrains qui ont une grande valeur écologique. Ce sont en effet les aires d'alimentation de l'aquifère de la nappe Molasse-Miocène du Bas-Dauphiné. Ces aires d'alimentation sont recouvertes de zones humides avec la production d'eau potable de cette aquifère. Il faut savoir que le projet va détruire 110 ha de zones humides en relation directe avec la production de l'eau. Ces zones humides interviennent aussi dans la prévention des crues puisqu'elles retiennent l'eau.

Par ailleurs, le massif des Chambarans est un réservoir de biodiversité. C'est en effet une zone de passage, un corridor écologique aussi bien terrestre qu'aquatique par le biais des deux grandes rivières qui sont au cœur du massif, c'est-à-dire, la Galaure et l'Herbasse. Ces rivières sont classées en réservoirs biologiques

R&V : Combien d'euros les collectivités locales sont prêtes à déboursier pour aider ce projet ?

P.M : Le Conseil Général va fournir 7 millions d'euros et le Conseil Régional, 5 millions.

R&V : Comment ont voté les élus de ces Conseils n'appartenant pas au PS ?

P.M : Les Conseillers régionaux écologiques sont intervenus pour que cette subvention soit remise en question.

Center parcs, Testet, même combat

R&V : Quelles furent des différentes actions menées contre ce projet depuis le début ?

P.M : L'association PCSCP s'est investie dans la partie juridique. Nous avons déposé un recours juridique car nous avons soulevé des vices de forme dans la rédaction du PLU. L'association fait aussi de l'information. Nous avons créé un site internet, un bulletin d'information et nous avons commencé à organiser des réunions publiques dans certaines villes : Romans, St-Marcellin, Vienne. Du temps où le terrain était encore communal nous avons organisé des pique niques sur le site. Le 20 octobre, lors du démarrage des travaux, nous avons organisé une manifestation devant les terrains de Pierre et Vacances. Le 16 novembre, lors d'un rassemblement sur le champ d'un agriculteur qui est membre de notre association nous étions entre 300 et 400 manifestants.

R&V : Quelles sont les réactions actuelles de la population locale au sujet du projet ?

P.M : La population locale a eu très peu accès aux informations techniques du dossier loi sur l'eau, sur la problématique environnementale, elle ne connaît pas la situation économique de Pierre et Vacances qui est en déficit. Elle a été essentiellement informée par le Maire de la commune qui a vanté ce projet auprès des élus comme étant le projet qui allait sauver la commune de son endettement grâce aux taxes que paierait Pierre et Vacances et grâce aux emplois qu'elle apporterait dans la région de Roybon. Évidemment, Roybon est un village qui a subi depuis très longtemps une délocalisation d'entreprises. Il y a donc beaucoup de chômeurs. La zone a été classée zone économique rurale en revitalisation. C'est la raison pour laquelle Pierre et Vacances a choisi de s'y implanter car il bénéficierait ainsi d'avantages fiscaux. Les Roybonnais sont demandeurs de ce projet car ils pensent qu'il va vraiment apporter une bulle d'oxygène à leur situation financière.

R&V : Y avait-il au rassemblement du 17 novembre des gens du pays ?

P.M : Il y a énormément des gens des Chambarans qui sont dans nos manifestations. Ils sont membres de notre association. Il y a beaucoup de

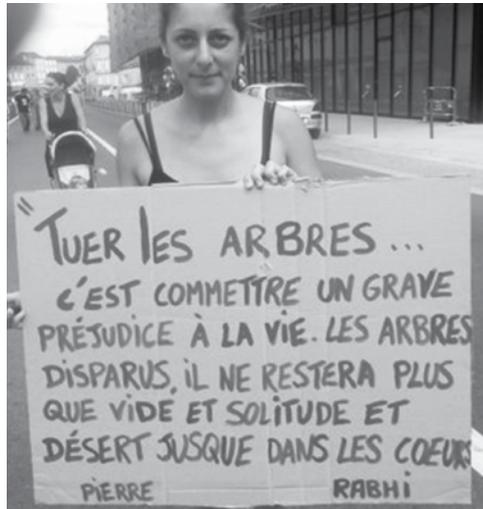
Drômois, car la Drôme va être beaucoup impactée. En effet, les cours d'eau concernés par le projet coulent ensuite dans ce département. Les inondations menacent celui-ci.

R&V : Acheminons-nous vers une occupation de la zone par les opposants au projet ?

P.M : PCSCP n'occupera pas les terrains, elle reste orientée vers une bataille juridique parce qu'elle pense qu'elle est dans son bon droit et elle veut faire respecter la loi sur l'eau. Les politiques ont occulté énormément de problématiques liées à la loi sur l'eau.

Par contre, nous savons que des collectifs s'organisent autour des Chambarans, dans la Région Rhône-Alpes et même au-delà pour venir défendre ce territoire contre les travaux qui ont commencé.

R&V : Que répondez-vous aux personnes qui affirment que center parcs va procurer des emplois ?



P.M : La majorité des emplois prévus par Center Parcs sont des emplois à temps partiels. Ce sont des emplois ponctuels qui fonctionnent selon le rythme des arrivées et des départs des vacanciers. Pour tout ce qui concerne les emplois de ménage et d'entretien, le temps de travail est en générale de 10 heures par semaine. C'est-à-dire qu'ils fourniront des revenus mensuels compris entre 250 et 300 euros !

R&V : Quel lien faites-vous entre votre lutte et celle de Sivens (Tarn) ?

P.M : Le lien entre les luttes de Sivens, de Notre-Dame-des-Landes et des Chambarans est qu'ils s'opposent tous à une politique de fuite en avant dans le mythe de la croissance infinie. Certes, ces projets, publics ou privés, vont faire travailler des entreprises mais ces projets vont quelque fois à l'encontre de l'intérêt général. Ces projets vont tous détruire des biens précieux qui, pour les générations futures pourraient être économiquement intéressants.

R&V : Y a-t-il aujourd'hui, comme à Sivens, une tentative de passage en force de la part des promoteurs du projet ?

P.M : Il y a un passage en force de la part de la gouvernance politique qui ne veut qu'aucune démarche de protection de l'environnement aille à l'encontre de l'implantation des entreprises économiques.

R&V : Est-ce que tous les jugements ont été rendus avant le début des travaux de Center Parcs ?

P.M : Non, les travaux ont débuté juste après l'autorisation du Préfet. Les travaux n'ont donc pas attendu les recours en justice, ceux-ci ne pouvant pas être déposés avant la divulgation de l'arrêté préfectoral. On ne laisse donc pas à la société civile et aux citoyens la possibilité d'utiliser la voie légale et on les amène ainsi à se mettre en difficulté à occuper les terrains pour empêcher les travaux.

R&V : Dans quelle mesure les travaux sont-ils engagés aujourd'hui ?

P.M : Les travaux sont bien engagés au niveau des défrichements : entre 8 et 10 hectares. Les travaux de terrassement ont également débuté.

R&V : Êtes-vous en lien avec les militants opposés aux autres projets inutiles, nuisibles et dangereux en France ?

P.M : Spontanément, plusieurs groupes du Testet et de Notre-Dame-des-Landes ont pris contact avec notre association pour se porter en soutien à notre combat. Pour les collectifs qui vont occuper le terrain, je pense que des aides viendront de l'extérieur. ■

* Interview réalisée par le journal *Gauche alternative* du Tarn

Le fond du GIEC effraie !

5ème rapport du GIEC

Depuis presque 25 ans, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) planche sur l'avenir climatique de la planète. Ils ont établi leur 5ème rapport cette année. Il porte sur l'état des lieux des recherches en 2013. Le précédent rapport avait été publié en 2007.

Les constats :

Dans ce 5ème rapport, les experts se sont accordés sur l'origine humaine de l'évolution du climat.

« On détecte l'influence des activités humaines dans le réchauffement de l'atmosphère et de l'océan, dans les changements du cycle global de l'eau, dans le recul des neiges et des glaces, dans l'élévation du niveau moyen mondial des mers et dans la modification de certains extrêmes climatiques. On a gagné en certitude à ce sujet depuis le quatrième Rapport d'évaluation. Il est extrêmement probable que l'influence de l'homme est la cause principale du réchauffement observé depuis le milieu du XXe siècle. »

D'ores et déjà, on observe des changements dus à l'augmentation de la concentration de CO2 dans l'atmosphère (de 270 ppm au 19ème siècle à 400 ppm aujourd'hui, soit +50%). Ce serait le niveau le plus élevé depuis 800 000 ans. Durant la même période, la température moyenne à la surface du globe a augmenté de 0,8°C. Si ces dix dernières

« Il est extrêmement probable que l'influence de l'homme est la cause principale du réchauffement observé depuis le milieu du XXe siècle. »

années l'augmentation des températures se ralentit, cela est dû principalement à des événements naturels: réduction de l'activité solaire, phénomène El Nino. Il n'en demeure pas moins que « les années 1983 à 2012 constituent probablement la période de 30 ans la plus chaude qu'ait connue l'hémisphère Nord depuis 1 400 ans ».

Des changements sont observés sur la température et le niveau des océans, la fonte des glaces, notamment de la cryosphère (glaciers, Antarctique et Groënland). Plus récemment, il a été constaté que l'augmentation de la concentration du CO2 dans les mers et océans avait pour conséquence l'acidification importante de l'eau (niveau record depuis 300 millions d'années !).



Ce phénomène est très inquiétant car son impact est très mal connu: corail, plancton etc.

Les prévisions :

Le GIEC établit 4 scénarii basés sur la concentration du CO2. Le plus optimiste permettrait de contenir l'élévation de température à 2°C d'ici 2100. Il part de l'hypothèse d'une évolution démographique assez basse (7 milliards d'habitants) et d'une réduction des émissions de GES de 40 à 70% avant 2050, pour arriver à une émission proche de 0 en 2100. Ce scénario est bien sur mis en avant par les experts

du GIEC qui insistent sur sa faisabilité, notamment par des économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables, voire du nucléaire. Le nucléaire n'est évidemment pas une option pour nous ! De plus, il sous-entend une volonté politique intraitable des États pour obliger les industries à abandonner un peu de profit au bénéfice de la planète. Ce n'est certainement pas la voie sur laquelle ils s'engagent aujourd'hui.

Le scénario le plus pessimiste, malheureusement pas le plus improbable, se base sur une continuation des tendances actuelles aussi bien en matière démographique que de production et de consommation d'énergies. D'après ce scénario du « laisser-faire », l'augmentation de la température moyenne du globe pourrait atteindre les +4,5°C et le niveau des mers augmenter de 1m en 2100. Certains climatologues pensent voir l'Arctique « libre de mer » avant 2050.

On peut espérer que la réalité se situera entre ces deux extrêmes (quoique le pire est toujours possible). Cependant, seul le scénario optimiste permet de maintenir la barre sous les 2°C (niveau d'avant l'ère industrielle). D'après les scientifiques les plus alarmistes, au delà, les changements climatiques seront irréversibles et nous emmènent vers l'inconnu. Par exemple, la fonte totale de la calotte glaciaire

du Groënland entraînerait une hausse du niveau des mers de 7m. Et cette fonte pourrait être irréversible

« La plupart des caractéristiques du changement climatique persisteront pendant de nombreux siècles même si les émissions de CO2 sont arrêtées. L'inertie du changement climatique est considérable, de l'ordre de plusieurs siècles, et elle est due aux émissions de CO2 passées, actuelles et futures. »

D'autres phénomènes encore mal modélisables pourraient de plus « emballer la machine » comme le dégel du permafrost (Sibérie et Canada) qui entraînerait le dégagement du méthane

Quelle loi de transition énergétique ?

Le GIEC, Keçako ?

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), créé en 1988 par les Nations unies, est un organisme intergouvernemental avec pour mandat «d'évaluer, sans parti pris et de manière méthodique et objective, l'information scientifique, technique et socio-économique disponible en rapport avec la question du changement du climat» en présentant des synthèses des travaux menés dans des laboratoires du monde entier.

Le GIEC fonctionne sur la base d'une assemblée générale dans laquelle chaque membre dispose d'une voix. Toutes les décisions sont prises par les représentants des gouvernements et par consensus.

Les représentants politiques n'interviennent que lors de la phase finale de rédaction des rapports d'évaluation. Ce texte est approuvé ligne par ligne par les représentants des gouvernements sous le contrôle des scientifiques, auteurs du texte initial.

Les rapports «ne doivent pas préconiser de choix de nature politique» (« policy relevant, but not policy prescriptive »). ■

et du CO2 qu'il renferme depuis des milliers d'années.

Pour la première fois il a été demandé au GIEC d'évaluer les techniques de géo-ingénierie. Les experts soulignent la difficulté de modéliser ces techniques et ils mettent en garde néanmoins sur leurs effets secondaires probablement néfastes (voir le site de l'ONG internationale ETC Group déjà présente à l'UDT de ATTAC).

Les mobilisations:

La prochaine étape importante pour les organisations sera la conférence sur le climat qui se tiendra à Paris en Décembre 2015. Pour réussir la mobilisation et faire pression sur les gouvernements, il faut la préparer toute cette année. C'est ce que propose Alternatiba en préparant un tour de France en tandem à 4, "5000 km pour le climat" (site alternatiba.eu). Et toutes les autres initiatives ! ■

Alain et Nathalie MARCU

Les citations en italiques proviennent du document "Résumé à l'intention des décideurs" du GIEC, consultable sur ce lien http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ONERC_SPM_V3c.pdf

Une transition nécessaire

Le réchauffement climatique est bien réel : de 1960 à 2010, les surfaces glacées en mer se sont réduites de 35%¹. Cette fonte additionnée à la dilatation de l'eau a provoqué, entre 1961 et 2003, une élévation annuelle moyenne du niveau de la mer de 1,8 mm par an, avec une accélération depuis 1993 (3,4 mm par an)¹. Les centrales nucléaires françaises vieillissantes connaissent de plus en plus d'incidents et leurs déchets s'accumulent. Par ailleurs, en France, 5 millions de personnes ont du mal à se chauffer². Aussi, l'élaboration d'une loi sur la transition énergétique est la bienvenue.

De belles promesses

Certes, cette loi, votée par les députés d'EELV, fixe de bonnes intentions :

- une réduction de 50 % de la consommation d'énergie à horizon 2050 ;
- une réduction de 30 % de la consommation de combustible fossile à l'horizon 2030
- une multiplication par cinq de la chaleur renouvelable et de récupération livrée par les réseaux de chaleur à l'horizon 2030.
- une réduction de la part du nucléaire dans la fourniture de l'électricité de 75% à 50 % à l'horizon 2025.
- La rénovation thermique de 500 000 logements par an à partir de 2017

L'épreuve des faits

Mais quand on sait qu'aucun financement n'est prévu pour réaliser ces bonnes idées, on ne peut qu'être sceptique sur leur application ; et ce d'autant plus que le budget de l'écologie est en forte baisse : de 12% en deux

ans sans compter l'inflation. Par ailleurs, la mesure envisagée concernant le nucléaire est celle prévue par l'accord électoral PS-EELV de 2011. Or, son application est à l'état zéro. En effet, depuis que François Hollande est Président de la République, aucune centrale nucléaire n'a été fermée, aucune fermeture n'est envisagée, alors que 33 des 58 réacteurs en fonction ont dépassé l'âge de 30 ans, âge maximum pour lequel ils avaient été conçus. D'ailleurs la mise en circulation de 7 millions d'automobiles électriques d'ici 2030 que prévoit la loi présage d'une forte production électrique donc le maintien des centrales nucléaires. Ensuite, notons que la résolution concernant la rénovation des logements ne s'appliquerait qu'en 2017, donc après la fin des mandats des députés et du Président de la République actuels !

Par ailleurs, la loi comporte de nombreuses lacunes. Rien n'est signalé sur les problèmes épineux que sont le retraitement des déchets nucléaires et le démantèlement des réacteurs. Rien n'est prévu pour inciter l'utilisation des transports en commun pourtant facteurs d'économie d'énergie : aucun financement pour de nouvelles infrastructures ou pour les collectivités qui institueraient la gratuité des transports en commun. En revanche, l'augmentation de la TVA en 2014 sur les transports en commun est maintenue. Aucune nouvelle modulation du prix de l'énergie en fonction de la quantité consommée individuellement n'est prévue. S'il est prévu d'augmenter de 4 centimes d'euro la taxe sur le diesel, l'écotaxe est abandonnée. Or, cette taxe avait été votée à l'unanimité par les députés. Mais il a suffi que les patrons des compagnies de transports routiers menacent d'agir pour qu'elle soit enterrée. C'est de mauvais augure pour l'application de la loi de transition énergétique, car les

patrons ne cherchent que le profit immédiat et aucunement l'avenir de la planète. On aimerait que le gouvernement « socialiste » soit au moins autant à l'écoute des salariés qu'il l'est à l'égard des patrons. Par ailleurs, le gouvernement envisage de supprimer la « taxe Chirac » sur les billets d'avion, or on sait que d'une part ce mode de locomotion est très polluant en gaz à effet de serre (CO₂ et composés azotés) et d'autre part le kérosène, carburant des avions, est très peu taxé.

C'est pour tenter de contrer le pouvoir des lobbies qu'il y eut le 21 septembre à Paris une notable manifestation pour « sauver le climat ». Notons que pour ce qui concerne le gaz de schiste, grâce aux forts mouvements sociaux de 2011, la loi de transition énergétique ne prévoit pas son extraction.

La loi de transition énergétique n'aborde pas la question de la relocalisation des productions sur les lieux de consommation pour limiter les transports. Globalement, elle se situe en effet dans le cadre de la mondialisation de l'économie, de la croissance économique et de l'augmentation du commerce international.

Le contexte international

Il est certain que la question énergétique est un problème international. Malgré le protocole de Kyoto de 1997, les productions d'énergies fossiles continuent d'augmenter ; entre 1998 et 2012, celles du pétrole, du gaz naturel et du charbon ont respectivement augmenté de 17%, 48% et 73%¹. Certains États comme les États-Unis et le Royaume-Uni, contrairement aux engagements internationaux, continuent de subventionner la prospection pétrolière. Si le monde continue sur sa lancée actuelle, on peut s'attendre à une élévation de température jusqu'à six degrés à la fin du siècle³ ! C'est pour tenter de remédier à ce danger qu'aura lieu à Paris en 2015 une nouvelle conférence internationale sur le climat. Il faudrait que les gouvernements y planifient une action supranationale. Par exemple, pourquoi ne pas créer une agence internationale qui aiderait financièrement les États faisant des efforts pour réduire leur consommation d'énergies fossiles, ou encore un tribunal international contre les États fautifs en la matière ?

Mais, pour mémoire, rappelons que ce sont les lobbies patronaux qui ont fait échouer la conférence de Copenhague de 2009 sur le même sujet. La raison l'emportera-t-elle sur les intérêts d'une minorité ? ■

Jean-François LE DIZÈS

1. Wikipédia

2 Médiapart

3 Campagne solidaire

L'EAU N'EST PAS UNE SOURCE DE PROFIT!

Lettre ouverte du Collectif Eau pour une Régie Publique et les premiers m3 gratuits

Au président de LMCU, au Vice-président à la Politique de l'eau et aux Présidents de groupes politiques LMCU, MCU, MPC, RC, APM, EELV, PS Rad. C & P, CRC, GIDEC,

En février 2015, l'ensemble des élus de LMCU vont devoir se prononcer définitivement sur le délégataire qui se verra confier pour les huit années à venir la distribution de l'eau et la réparation du réseau. Seule multinationale encore en lice, Véolia semble le choix qui recueillera les suffrages.

Cependant, nous comprenons les interrogations que se pose, malgré tout, tout élu qui s'inquiète de gérer de la meilleure façon l'argent des usagers de l'eau, au plus juste et dans l'intérêt général, au regard du passé et du rôle qu'a déjà joué ce dernier postulant.

En effet, de 1985 à 2010, la Société des Eaux du Nord était une filiale à 50/50 des deux grandes multinationales de l'eau : Suez et Véolia. La loi européenne sur la concurrence a redistribué les cartes autrement en empêchant ce genre de filiale commune entre concurrents. On ne sait par quel arrangement, mais la multinationale Suez a hérité du marché lillois, Véolia celui d'une autre ville.

Il n'en reste pas moins le constat d'un bilan catastrophique dont on peut attribuer la responsabilité aux deux multinationales, conjointement, même si les quatre dernières années ne furent gérées que par l'une d'entre-elles.

Ce bilan se résume ainsi :

- faute d'investissement dans le renouvellement du réseau, un litre sur cinq retourne à la nature, loin des champs « captants ». Chaque jour, l'équivalent de 32 litres par habitant d'une eau chèrement

rendue potable est gaspillé.

- l'investissement a été insuffisant puisque, sur 30 ans, en moyenne, le taux de renouvellement du réseau est de 0,73%, malgré de plus forts investissements en fin de période pour répondre aux critiques soulevées par les citoyens. 0,73%, cela veut dire que l'on a considéré qu'un tuyau avait une durée de vie de 137 ans alors que celle-ci oscille réellement entre 40 et 80 ans selon la nature du matériau.

- De ce fait, LMCU se prépare à des investissements conséquents dans le réseau pour rattraper le retard et parer aux risques d'une détérioration rapide. Les élus de LMCU ont décidé avec justesse de reprendre la main sur le renouvellement du réseau. Ceci est un gage de sérieux et démontre que la confiance dans un délégataire n'est plus vraiment au rendez-vous.

- Un taux de renouvellement des compteurs insuffisant : 40% ont dépassé leur durée de vie contractuelle, alors que ce renouvellement a été facturé à chaque usager.

- Une opacité de gestion, volontairement confuse, afin de cacher aux élus des dérives multiples.

Si la multinationale Véolia ne semble plus juridiquement responsable de ce bilan, elle n'en est pas moins responsable moralement puisqu'elle a partagé pendant 25 ans la gestion du réseau et la distribution.

Rapport « Là pour durer : la remunicipalisation de l'eau, un phénomène global en plein essor », observatoire des multinationales. <http://multinationales.org/IMG/pdf/heretostay-fr.pdf>

Les citoyens et les élus de LMCU connaissent parfaitement la raison de ce sous-investissement dans le réseau, c'est la Chambre Régionale des Comptes qui nous l'a révélée en 1997 : de 1985 à 1997, des prélèvements sur les factures des usagers à hauteur d'un milliard de francs (156 millions d'euros) ont été effectués sans que pour autant les travaux correspondants aient été faits.

Cette affaire a été appelée pudiquement l'affaire des « provisions inemployées ». Dix ans plus tard, cette même Chambre indiquait qu'aucuns travaux n'avaient encore été réalisés.

Par un long processus de médiation, en considérant que depuis les travaux ont été réalisés – ce qui reste à prouver –, LMCU a fini par fixer en 2010 à 115,7 millions la somme due, cette somme correspondant aux intérêts d'un emprunt qui aurait été contracté conjointement par les deux multinationales durant les 12 années citées. De cette dette, Suez en a payé 55 millions en usines de production – si l'on considère que celles-ci lui appartenaient – et 5 millions en argent frais, puis devrait encore 8,7 millions d'euros selon un dernier accord soldant les comptes en se basant sur l'avis d'un expert.

De cette situation, nous soulignons quelques faits remarquables :

- La multinationale Veolia vient se soumettre à vos suffrages après avoir réussi le tour de force de faire payer par sa concurrente le remboursement d'une dette qu'elle a elle-même contractée, à 50%. Cela dénote d'un certain déficit quant à son sens des responsabilités et devrait être source d'inquiétude.

- La décision soldant ce contentieux n'a

pas été validée par le Conseil de Communauté, elle semble donc pour le moins arbitraire. En tout cas, elle ne nous semble pas avoir été exposée et expliquée en Conseil de Communauté.

- Les documents actant la résolution de ce litige n'ont pas été portés à notre connaissance, malgré nos demandes répétées, les modalités de calcul de l'indemnité due par la SEN nous (vous ?) sont inconnues. Les rapports d'experts sont-ils secrets ? Ne sont-ils pas consultables par les citoyens ?

- LMCU semble renoncer aux derniers 47 millions, l'équivalent de l'investissement de trois années dans le renouvellement du réseau.

L'opacité de cette dernière décision est de nature à jeter le trouble sur la légitimité, voire sa légalité. En tout cas, cela nous interpelle vivement. Nous ne comprenons pas par quel mécanisme 55,7 deviennent 8,7 millions d'euros.

En ce qui concerne la DSP future, certains élus pensent qu'en la calibrant correctement et en mettant de sérieux garde-fous, le risque de réapparition des dérives constatées lors de ces trente dernières années sera contenu. Ils peuvent l'affirmer mais baliser le terrain pour se prémunir de dérapages potentiels, c'est également penser que la nature de l'opérateur n'a pas changé et qu'il y aura toujours à craindre.

Pour notre part, nous pensons que l'intérêt général doit guider les élus vers l'option de la régie publique de l'eau qui, seule, présente le double avantage de garantir la distribution de l'eau au juste prix et chaque centime payé par l'utilisateur à la seule gestion de l'eau, sans aucune déperdition. C'est pourquoi ce mode de gestion est bien moins cher. Nous en voulons pour preuve le choix des élus en juin

Par ailleurs, dans un autre registre, nous tenons à souligner que choisir cet opérateur, c'est ne pas avancer vers le respect de normes éthiques en matière de marchés publics : le groupe Veolia est en effet impliqué dans la colonisation israélienne de la Palestine, tant dans le domaine des transports que dans celui de l'environnement.

2013 pour une régie publique de production de l'eau qui permet de fournir 75% de l'eau de la métropole lilloise à prix coûtant. Nous en voulons pour preuve le choix d'une remunicipalisation de l'eau par de nombreuses municipalités, en France et ailleurs.

Avancer vers l'option Régie publique, c'est s'offrir la possibilité d'un travail avec d'autres régies, par mutualisation d'expériences ou d'expertises, voire de coopération, afin de se prémunir de coups durs. En choisissant une gestion globale de l'eau en régie publique, de la production à l'assainissement, en passant par la distribution, LMCU et l'ensemble des usagers y gagneront.

Par cette régie publique, les élus feront un choix porteur d'avenir, à l'instar d'autres villes comme Paris ou Grenoble, qui en ont profité pour mettre en place une gouvernance démocratique de ce bien vital, associant les usagers à sa gestion et aux grands choix, loin de l'opacité des gestions précédentes.

Ce sera également l'occasion d'avancer vers un Observatoire de l'eau ou encore d'ouvrir des voies nouvelles comme, par exemple, une délibération de solidarité donnant les premiers litres gratuits à chaque habitant, gagnés notamment grâce à la lutte contre les fuites, à une gestion sans déperditions et par la solidarité, suivie d'une tarification progressive de l'eau distinguant les différents usages et mésusages de l'eau dans une perspective de préservation de la ressource.

Vous avez la possibilité de choisir cette solution. La délibération du 21 juin 2013 le prévoit.

Nous vous remercions de votre attention et nous vous prions, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, Mesdames et Messieurs les Présidents de groupe, d'accepter nos salutations citoyennes. ■

Pierre-Yves PIRA,
Pour le Collectif Eau
pour Régie publique
et les premiers m³ gratuits⁵

Membres actuels du Collectif Eau pour une Régie publique et les 1^{er} m³ gratuits:

AC! Lille métropole, AFPS 59/62, ATTAC Lille, Attac Roubaix-Tourcoing, Attac Villeneuve d'Ascq, Les Alternatifs, le Bruand Réveillé, CGT LMCU, Collectif anti-Austérité de Roubaix, Collectif Vraiment à gauche! Lomme-Lambert, Coordination Communiste, Eau secours, Ensemble !, Europe Ecologie / Les Verts, FSC, FSU, Gauche Alternative (FASE), Gauche Anticapitaliste, les Gens d'Hellemmes, les Indignes de Lille/Démocratie réelle maintenant, LDH, Mouvement National de Lutte pour l'Environnement 59/62, Nouveau Parti Anticapitaliste, Objecteurs de Croissance Lille, Parti Communiste Français, Parti de Gauche, PRCF 59, Snuipp-FSU, Solidaires 59/62, Terre des Hommes, Théâtre de l'Opprimé, Unitaires !, Union Locale des Syndicats CGT de Lille et Environs, Union locale des Syndicats CGT d'Armentières et environs, et des citoyens...

Le Dr Mengele et le Maréchal Pétain dans le bateau de la Procréation

Sur la PMA, la GPA, le mariage pour tous, les gendres studies, la brevetabilité du vivant, le transhumanisme et j'en oublie...

Depuis l'annonce par le gouvernement d'une réforme des lois encadrant le mariage pour ouvrir ce droit aux homosexuels, une forte mobilisation contre le « mariage pour tous » a entraîné à sa suite des mobilisations et débats tous azimuts non seulement sur le mariage et l'égalité des droits, mais aussi sur l'homoparentalité, la procréation médicalement assistée (PMA), la gestation pour autrui (GPA), l'adoption ... Et aussi sur les gender studies, un prétendu lobby « LGTBI », le transhumanisme, l'eugénisme etc. Pour l'instant, de ces débats compliqués, n'en retirent bénéfice que le lobby des labos (dont les visées sur le vivant, le génome ou le clonage sont maintenant auréolées d'une image de modernité et de lutte contre les discriminations) et, en face, un courant ultra-conservateur remettant en cause l'ensemble des idées progressistes sur le couple, la filiation ou la famille.

Mais que peuvent bien tirer comme clarification de cette confrontation les mouvements progressistes ? Voici quelques pistes qui ne feront pas le tour de la question.

« Une famille, c'est un papa et une maman »

En étalant l'adoption du projet de loi sur l'égalité d'accès au mariage sur plusieurs mois, le gouvernement Hollande a permis l'affirmation d'un courant politique néo-réactionnaire puissant recoupant groupes chrétiens conservateurs et mouvances d'extrême-droite. Le gouvernement a fait le choix tactique, en faisant traîner l'adoption de la loi, de donner le maximum d'ampleur à ce débat (sans doute pour masquer, avec un débat sociétal clivant gauche/droite, un train de réformes que la droite n'aurait pu contester tant elle s'intégraient dans la doxa libérale). Il portera maintenant la responsabilité de l'émergence de cette génération militante apparue à la droite de la droite durant les "Manifs pour tous".

Si la présentation cosmétique de ces mobilisations pourrait laisser penser à une mobilisation du « peuple de droite » derrière une figure médiatique ridicule, il s'agit plutôt d'un courant bien plus restreint politiquement et radical,

clairement minoritaire dans la population, regroupant les traditionnels mouvements ultra-réactionnaires d'origine catholique (en voie jusque-là d'essoufflement dans leurs mobilisations contre le droit à l'avortement), une myriade de groupuscules d'extrême-droite (en quête, eux, de reconstruction politique depuis ce qu'ils considèrent être le recentrage du FN avec Marine Le Pen), ainsi qu'un florilège hétéroclite de groupuscules divers (allant des dieudonnistes au Cercle des veilleurs, de réseaux conspirationnistes aux anti-système confus).

Derrière le discours lissé face aux médias (« nous, on s'inquiète pour les enfants »), ces militants avaient des prises de positions bien plus fermes en privé. Ainsi, par exemple, les soirs

des manifestations nationales de la Manif pour tous, dans les locaux parisiens des Sœurs qui hébergeaient pour la nuit les manifestants¹, ce furent des concours de florilèges homophobes entrecoupés de dénonciations des attaques d'un gouvernement judéo-francs maçons contre le fondement de la France éternelle et catholique : la Famille. Eh ouais ! Un véritable coming out ultra-réactionnaire autour de lubies tombées en désuétude au milieu des années 40.

« La Famille » et les familles

Ce qui peut frapper dans ces mobilisations, c'est le décalage manifeste entre l'affirmation centrale (la famille, c'est un papa, une maman et quelques enfants) et le réel. Non seulement cette affirmation est une ineptie intemporelle (les "mères célibataires", les veuves avec enfants, les couples sans enfant, bref d'autres types de cellules familiales

ne sont pas une nouveauté) mais cette affirmation tend à être de plus en plus en décalage avec la réalité.

Cette famille française " normale " est aujourd'hui minoritaire : la moitié de la population se déclare aujourd'hui " en couple "2. 72 % de cette moitié de population est marié dans le cadre d'un mariage hétéro. Donc, 64 % de la population française ne rentre pas dans la première partie de la définition de la famille revendiquée par la Manif pour Tous ...

Tous ces couples n'ont évidemment pas tous des enfants, et nombre d'enfants ont des parents séparés (deux millions et demi d'enfants ont des parents divorcés. Chiffre qui n'inclut donc pas les enfants issus d'ex-unions libres ou de PACS). À ces familles mono-parentales et ces couples sans enfant, il faut ajouter les familles recomposées qui représentent un nombre croissant de personnes.

L'ineptie de la définition unique de la famille papa/maman/enfants devrait interpeller des organisations progressistes. Cette définition n'est plus hégémonique. Il est peut-être temps de s'interroger sur ce qu'est la famille. La question n'est pas que sociologique ou philosophique : Nombre de dispositifs dans notre société (filiation, éducation, autorité parentale, propriété, héritage) sont liés à cette conception datée.



Tout le monde n'a pas la chance d'avoir des parents hétéros

Le discours sur la souffrance des enfants élevés par un couple du même sexe – ressassé par les manifestants de la Manif pour tous - devrait être balayé tant il ne repose sur aucune étude sérieuse. Les études sur les enfants élevés par des parents de même sexe tendent à

démontrer qu'il n'y a aucune différence notable : des enfants ni plus ni moins épanouis, ni plus ni moins homos³. Soulignons l'incroyable cynisme qui consiste à s'inquiéter des difficultés qu'auront ces enfants à assumer leur situation hors de leur famille. En somme, des homophobes qui s'inquiètent du rejet dans la société de ces enfants ... par les homophobes !

Dans les wagons du petit train des manifs pour tous, on a vu émerger, dans un deuxième temps, l'argument des risques liés à l'ouverture de la PMA et de l'adoption aux homos et à la légalisation de la GPA. Avec gourmandise, ces petits pétainistes en écharpe rose lâchaient dans la foulée leur chapelet de mots valise, comme certains toutous leur farandole de petites crottes : « Eugénisme », « clonage », « marchandisation du vivant » etc ... D'éminents intellectuels, comme Michel Onfray, imaginant des homosexuels adoptant des enfants pour abuser d'eux.

L'association de ces différents concepts et fantasmes, si différents, résume bien une certaine confusion des questions : Hors de la famille conventionnelle, il n'y a que désordre et apocalypse. Mettons tout ça à plat pour trier.

Le droit hypocrite à l'adoption

Aujourd'hui l'adoption est autorisée pour pratiquement tout le monde, sans condition de mode de vie, d'orientation sexuelle, d'âge etc ... Autorisée mais impossible pour beaucoup : Si la loi autorise les adoptions pour les célibataires, les homosexuels etc ... L'ASE (l'Aide Sociale à l'Enfance) choisit les couples les plus à même d'accueillir les enfants suivant des critères sacrément discutables. Avec 7 ou 8 foyers adoptants putatifs par enfant adopté, ce classement de préférence de l'ASE vaut sélection. Ainsi les hétérosexuels auront plus de chance que les homos d'être retenus ; Les couples mariés depuis quelques années plus que les jeunes couples ; Les mariés plus que les pacés ; Les riches plus que les pauvres ; Les personnes passées par l'université plus que celles qui n'ont pas

le bac ; Les parents issus de grandes fratries plus que les enfants uniques etc ...

En somme, si les homosexuels avaient déjà, avant cette loi, le droit de postuler à l'adoption, leur chance de devenir adoptant est toujours quasi nulle.

PMA : la machine à produire du fantasme

La PMA aujourd'hui englobe l'ensemble des aides médicales aux couples partiellement ou totalement stériles. Là aussi, la boîte à fantasme tourne à fond. Il ne s'agit pas d'un club branché où l'on va choisir son enfant comme d'autre choisissent leur capsule de Nespresso. La plupart des actes médicaux consistent en des traitements d'accompagnement (injecter des hormones, retarder les cycles menstruels puis les accélérer pour augmenter la fertilité etc ...). Les taux de réussite sont faibles, les délais d'attente longs, la législation précise (quant à la question de l'âge, de la stérilité avérée etc.). Bref, des traitements qui n'ont rien à voir avec un hyper-eugénisme high-tech d'un docteur Folamour en boutique hype.

Une filiation de gauche et une filiation de droite

La PMA permet aussi le don. Les dons de gamètes ou d'ovocytes sont eux aussi encadrés. En particulier, sur l'anonymat et le bénévolat du ou des donneurs, mais aussi sur la sélection de ces dons. En gros, les personnes porteuses de maladies lourdes génétiquement transmissibles ne peuvent pas faire de don. Voilà la limite de l'eugénisme fantasmé.

Reste le rapport entre cet enfant et ses parents non-biologiques. Cette

problématique n'est pas particulièrement nouvelle et les chiffres – totalement invérifiables – sur le nombre de pères officiels qui ne seraient pas les pères biologiques tendent à démontrer qu'on est loin d'innover sur la question.

Cependant, ce débat souligne aussi une



«La PMA n'est pas en contradiction avec l'approche progressiste de la filiation : les parents sont ceux qui élèvent les enfants.»

question particulièrement importante : C'est la

division entre Culture et Nature, bref entre droite et gauche :

En France, depuis la Révolution, est père qui éduque l'enfant (il s'agit d'une filiation purement déclarative). Cette disposition est importante. Elle place au centre de la construction d'un individu ce qu'il acquiert plutôt que ce dont il hérite (inné). Cette disposition se place dans une approche plus large : On ne punit pas quelqu'un pour les délits d'un parent. On obtient la nationalité en vivant en France quand, en Allemagne par exemple, on l'acquiert par le sang. Ces dispositifs sont de nature égalitaire. Dans ce cadre, la PMA ne rentre pas en contradiction avec l'approche française : Les parents seront les gens qui élèvent. Il n'en est pas de même de la GPA comme nous le verrons plus loin.

Ouvrir l'accès à la PMA à des personnes homosexuelles non stériles au nom de l'égalité pose de fait d'autres problèmes. Nous quittons alors la justification médicale (pallier une incapacité physique) et cela ouvre donc d'autres questions. En particulier quant à la prise en charge financière par la collectivité d'une intervention qui pourrait être plus considérée de confort que de soins (Débat sur le montant de la prise en charge, pas sur l'orientation sexuelle). Surtout, elle se heurterait à un problème structurel. Aujourd'hui, les temps d'attente pour ce type de traitement vont de 6 mois à 1 an par essai. Il y a en moyenne 4 essais par couple avant abandon ou succès. Cette procédure peut donc déjà s'étaler sur 4 ans avec un âge limite de 40 ans pour la femme. Avec une ouverture de ce droit, les délais devraient logiquement exploser et l'étirement des délais poserait assez vite une question éthique : L'ouverture de ce droit à tous n'empêche-t-il pas les personnes victimes de stérilité d'y avoir accès ?

L'hypothèse de faire reconnaître l'homosexualité comme une stérilité fonctionnelle (à opposer à une stérilité structurelle) nous ferait aborder



l'homosexualité comme un handicap (et nous parachuterait quelques décennies en arrière). Il me semble donc que si l'accès à la PMA ne pose aucun problème éthique ou moral, il entraîne nombre de problèmes structurels à débattre et résoudre.

GPA : le gap entre la possibilité théorique et la réalité

À l'inverse de la filiation dans le cadre de la PMA, le principe de la mère porteuse crée une filiation "par le sang" et non par le fait de porter l'enfant. Cela est d'autant plus problématique que plusieurs études récentes démontrent que la mère porteuse transmet d'une façon massive des éléments qui feront partie de l'inné de l'enfant⁴.

L'un des arguments principaux des partisans de la GPA, consiste à présenter l'hypothèse de la femme désintéressée qui accepte de porter l'enfant de sa sœur stérile. L'hypothèse est séduisante. Elle permettrait d'imaginer de belles histoires de dépassement d'un handicap par altruisme ; D'un enfant qui serait porteur d'un triple bagage génétique (venant de son père et sa mère génitrice mais aussi de sa mère porteuse) et ainsi de l'élargissement de sa famille et de son patrimoine. Sauf qu'elle se heurte à la réalité, cette fiction, et pour une poignée de personnes prêtes à faire ce geste altruiste lourd (qui, au demeurant engage sans doute de vrais enjeux psychologiques et des risques physiques pour cette mère porteuse), on découvre surtout le développement, dans certains pays du tiers-monde ou dans les classes populaires des pays riches, d'un marché des personnes disposées à porter l'enfant de riches pour pouvoir vivre. Envolé, le geste altruiste. Nous voilà dans l'hypothèse de femmes pauvres réduites à louer leur utérus.

« Pour une poignée de personnes prêtes à faire ce geste altruiste lourd, on découvre surtout le développement d'un marché des personnes disposées à porter l'enfant de riches pour pouvoir survivre. »

L'hypothèse de la GPA désintéressée – qui ne représenterait pas quelque chose de choquant - se heurte à l'impossibilité matérielle de garantir l'absence d'échange commercial dans cette histoire.

Entre ici un acteur dévastateur pour toute éthique de la procréation aidée : Le secteur privé.

Privatisation du vivant

La présentation précédente de la PMA était celle de la PMA assurée dans le secteur public.

Or le secteur privé s'est aussi impliqué sur ce qui sera pour lui un marché. En France, il est - en théorie - soumis aux mêmes contraintes que le public mais propose une procédure plus rapide pour des montants qui, de fait, mettent de côté une partie des postulants : Une procédure normale (c'est-à-dire avec un nombre moyen de tentatives) va s'élever de 10 000 à 64 000 euros. Surtout, on peut s'étonner qu'un sujet aussi sensible que celui de la procréation puisse être abordé par le secteur privé (l'État garde le monopole de champs qu'il considère comme sensible. Manifestement, il ne juge pas que ce soit le cas ici).

Or, comme le souligne des opposants à l'élargissement de la PMA aux couples homosexuels, la présence du privé – dont la finalité est, par définition, le bénéfice- est en contradiction avec les préventions éthiques légitimes. Le spectre d'une évolution "à l'américaine" plane alors sur ces débats. En effet, les cliniques privées US qui gèrent la PMA ont franchi sur la question de la sélection de l'embryon les frontières édictées en France.

En France, il s'agit d'écarter les embryons « non-viables », qui peuvent être en nombre dans certains cas de stérilité. Par « non-viables », il faut comprendre que leur aspect laisse supposer qu'il n'y aura pas développement de l'embryon.

Quand il y a don, la sélection se fait sur une base minimale : le donneur (homme ou femme) ne peut pas être stérile (évidemment!), être porteur d'une maladie héréditaire lourde, d'une maladie infectieuse qui pourrait ensuite infecter la mère. Une sélection de base se fait sur les phénotypes (par exemple couleur de la peau) pour éviter une différence physique trop visible (qui compliquerait le quotidien de la future famille).

Aux Etats-unis, des cliniques privées proposent des sélections beaucoup plus étendues (sur la taille, la couleur des yeux, des cheveux) mais aussi en fonction des aptitudes du donneur (sportif, QI, niveau d'études etc ...). On arrive ici dans une logique de la sélection du patrimoine génétique non-seulement stupide (imaginer qu'un donneur ayant un bac +5 donnera un bagage génétique de réussite scolaire, par exemple) mais surtout d'une nature totalitaire. Un gros mot, tarte à la crème jetée avec empressement dans ces débats, devient ici légitime : l'accusation en eugénisme.

La dénonciation du risque d'importation de ces pratiques en France s'accompagne de plus en plus de considérations philosophiques ou politiques limites.

Pitre & Manceuvres

Ainsi, Pièces& Main d'œuvre, association qui s'est fait un nom grâce à son travail contre les nanotechnologies, s'est spécialisée depuis quelques mois dans les campagnes de spams à grande échelle de textes contre une supposée offensive

de transhumanisme menée (principalement) par le lobby LGTBI. Dans un même élan, ils accusent, autour du droit au mariage pour tous et donc -d'après eux- à l'accès à la PMA pour tous, un lobby scientifique transhumaniste de batailler pour abolir la différence entre homme et femme, en particulier sur la question de la reproduction. Ils ciblent, en premier lieu, les mabouls qui, à l'instar de Jacques Attali, imaginent avec enthousiasme un meilleur des mondes où les labos produiraient des enfants suivant une politique eugéniste radicale. Pour eux, le lobby LGTBI serait la tête de pont de ce projet (associé à la gauche angélique et idiote (5)). L'ennemi se cacherait dans la théorie du genre. Ils développe pour ce faire une remise en cause complète du discours féministe universaliste, contestant jusqu'au 2ème sexe, de Beauvoir (1948). Car affirmer qu'on devient femme serait une ineptie (suivent les développements les plus réacs sur les différences fondamentales entre hommes et femmes).



« Eugénisme », l'autre nom de l'IVG ?

Il faut se pencher un instant sur le recours systématique au procès en eugénisme. Si celui-ci semble pertinent quand il s'agit de choisir un embryon répondant à une série de caprices de parents-consommateurs, ou s'il s'agit de politique de sélection massive de type de population, c'est aussi une tarte à la crème sur toutes les questions liées à la procréation et à la contraception, en particulier le droit à l'avortement. Des attaques qui n'ont jamais cessé depuis 1974.

Ainsi en avril 2013, le comité d'éthique s'apprête à autoriser le dépistage par prise de sang de la trisomie. Ce procédé, autorisé en Suisse, en Allemagne et en Autriche, permet de dépister les fœtus trisomiques (un risque de 1/500 quand la mère a 40 ans) en lieu et place de l'amniocentèse. L'enjeu est de taille : l'amniocentèse entraîne 1 % de fausses couches (4 % en cas de grossesse gémellaire) ce qui fait renoncer à l'examen une partie des futures mères (6). Pendant des mois, la Fondation Jérôme-Lejeune, connue pour attaquer régulièrement des centres IVG, va réussir à présenter dans les débats publics et les médias des « scientifiques neutres » et des comités citoyens opposés au « danger eugéniste » (ce qui change de l'ancien argumentaire sur le « génocide abortif »).

La stratégie est relativement claire : Difficile aujourd'hui de contester le droit à l'avortement en cas de refus d'avoir un enfant. Par contre, attaquer le droit à avorter parce que je ne veux pas cet enfant (foetus porteur d'une maladie ou d'un handicap lourd) est mieux accueilli. Il s'agit pourtant du même objectif : S'opposer à tout procédé, de la contraception à l'avortement médical, en passant par la pérudurale, contraire à une lecture intégriste de la Bible.

C'est d'ailleurs assez logiquement que la référence à l'eugénisme est aussi utilisée contre le droit à l'euthanasie (même si c'est là bien capillotracté !).

Alors, nazis ou pétainistes ?

Ce débat ne doit pas nous astreindre à choisir entre soutien unilatéral à l'expérimentation libérale sur le vivant

par le privé (de petits docteurs Mengele co-financés par Google et une secte raélienne) ou à l'inverse s'opposer à toute action médicale de contrôle et de maîtrise de la procréation (sous le haut patronage de l'amicale pétainiste de Saint-Nicolas du Chardonnet). Ces questions peuvent nous pousser à revisiter une vision progressiste de la famille et de la reproduction.

Il me semble qu'il faut pour cela s'appuyer sur quelques éléments :

- Rappeler l'égalité comme fondement démocratique. Et donc le refus de discrimination pour cause d'orientation sexuelle. Le droit à l'indifférence légale quant à son orientation sexuelle.



- Soutenir la liberté de former un couple (ou non) dans le cadre que l'on souhaite (célibat, mariage, union libre, pacs etc,...).

- Réaffirmer qu'il n'y a pas d'obligation à

enfanter. Il faut récuser tous les discours sur la femme qui serait avant tout mère, ou réellement épanouie uniquement une fois mère, ou dont la maternité représenterait la particularité essentielle.

Ce discours systématique chez les antiféministes se retrouve hélas parfois dans des prises de positions féministes au nom de la défense des « qualités » des femmes.

- S'interroger sur les réponses sanitaires à apporter aux problèmes de fécondité à grande échelle liés en particulier aux pollutions.

On peut aussi questionner une société qui rend de plus en plus compliqué le choix de la maternité : Avec une stabilisation professionnelle, après des



études de plus en plus longues, tardive (souvent imaginée comme préalable au fait d'avoir un enfant), en mettant en contradiction enfantement et carrière, en laissant se diffuser l'idée erronée que des progrès scientifiques aboliraient la limite d'âge de capacité de procréation, on diminue radicalement la période où une femme peut avoir

un enfant.

- Mais aussi prendre conscience que les questions scientifiques deviennent des enjeux démocratiques centraux. Cette question (la brevetabilité du vivant, des nanotechnologies, mais aussi du nucléaire) rejoignant la question des OGM : La science, par sa progression technique, est aujourd'hui en capacité de modifier le réel tel qu'elle ne l'a jamais été. Il convient donc qu'elle soit rigoureusement encadrée. Ce qui signifie cerner radicalement ce qui peut être confié au privé, mais aussi contrôler démocratiquement ce qui dépend de l'État. En somme, Science sans contrôle politique n'est que ruine démocratique.

Mathieu Colloghan

1. Il faudra un jour souligner ce virage de l'Église catholique française qui a décidé, après des années de présence sur les questions sociales, de réinvestir la question politique par le biais le plus réactionnaire,

2. Source INSEE.

3. Puisqu'il s'agit de cela, de cette peur d'une transmission de l'homosexualité aux pauvres enfants, chez les opposants les plus virulents au mariage,

4. Une étude italienne a ainsi démontré que l'oeuf de chevaux de courses portés par une jument perchonne donnera naissance à un poulain ayant les caractéristiques physiques d'un percheron

5. Avec un vocabulaire et des arguments, contre la gauche, similaire aux discours des racistes contre l'angélisme bobo de la gauche sur l'immigration

6.1 %, c'est peu ? L'hôpital Saint Antoine, à Paris, réalise 250 amniocentèses tous les mercredis. Cela signifie de 2 à 10 fausses couches tous les mercredis pour ce seul hôpital parce que l'État français traînait à autoriser ce dépistage par prise de sang.



Les images qui illustrent cet article sont, pour la première et la dernière, du matériel de campagne de la Manif pour Tous. Les autres sont des parodies qu'on retrouvera sur <http://la-future-manif-pour-tous.tumblr.com/>

Kobanê

Un Kurdistan socialiste, féministe et écologiste au bout de l'AK47 ?

Mehdi Kabar faisait partie d'une délégation française' qui s'est rendue mi-novembre à la frontière turco-syrienne, face à Kobanê, toujours assiégée par l'État islamique (Daech). Retour sur les enjeux politiques de cette bataille.

Mehdi KABAR
à Suruç, au
Kurdistan turc



Rouge & Vert : Vous vous êtes rendus à Suruç, la première ville importante du Kurdistan turc dans la proximité de Kobanê. Quelle est la situation sanitaire pour les réfugiés?

Mehdi Kabar : Il y a plus de 140 000 réfugiés dans la zone de Suruç. Il faut savoir que la ville en tant que telle fait 50 000 habitants, 100 000 avec les villages aux alentours. Sur les 200 000 réfugiés présents en Turquie depuis le début du conflit, l'État turc (qui récupère et gère les aides internationales) n'en prend en charge que 6 000.

Face au sabotage du gouvernement, les municipalités tenues par le BDP³ ont décidé de prendre en charge la question des réfugiés en construisant des camps et en mutualisant les coûts à l'échelle de tous le pays à travers les municipalités. Aujourd'hui l'État turc pratique une forme de chantage envers ces municipalités, leur proposant de prendre en charge les réfugiés à la condition de détruire les camps existants... Sauf qu'aucune autre structure d'accueil n'existe pour l'instant ! Les municipalités ont bien entendu refusé.

L'un des problèmes majeurs qui se posent concerne la question des enfants, qui ne peuvent être scolarisés, car l'école est obligatoirement en langue turque et les réfugiés ne parlent que le kurde ou l'arabe...

R&V : Tu es allé face à Kobanê, là où l'armée turque met ses tanks à bronzer. Quelles sont les demandes des militants kurdes aux États occidentaux ?

MK : Les forces Kurdes ne sont pas un tout homogènes. Ainsi les demandes peuvent varier en fonction de l'interlocuteur. Il y a

« Toutes les composantes kurdes souhaiteraient une reconnaissance de la question kurde à l'égale de la question palestinienne. »



Dans les camps de réfugiés de Suruç

bien sûr des demandes sur lesquelles tous sont d'accord : le retrait du PKK de la liste des organisations terroristes afin que l'aide internationale puisse se dispenser de passer par Ankara et l'établissement d'un corridor pour acheminer l'aide matérielle et s'occuper des blessés. L'autre point qui fait l'unanimité, c'est de mettre la pression sur l'État turc afin qu'il cesse d'aider Daech en sous main.

Sur l'intervention militaire par contre, ils sont divisés. Si la direction militaire des YPG/YPJ⁴ souhaite une intensification des bombardements de la coalition, d'autres composantes du mouvement se méfient grandement de l'ingérence occidentale et préféreraient se limiter à des livraisons de matériels, déplorant le peu d'efficacité des frappes. Mais de façon générale, tous souhaiteraient une reconnaissance de la question kurde à l'égale de la question palestinienne.



Face à Kobanê, les canons muets des chars turcs

R&V : il y a eu beaucoup de spéculation ici sur les rapports conflictuels entre les kurdes irakiens, réputés proches d'Ankara, et les kurdes syriens, supposés alliés du PKK (qu'Ankara place sur le même plan que Daesh, dans la catégorie des organisations terroristes). As-tu eu des échos de l'accueil fait aux soldats kurdes irakiens venus en renfort ?

MK : On parle de 150 hommes, certes armés de matériels lourds, mais seulement 150 hommes. Sur place, les forces kurdes sont un peu attristées par l'importance médiatique que l'Occident a donné à ces renforts, car ils ont tenu la ville plusieurs dizaines de jours sans l'aide des Irakiens.

Bien sûr, ils nous affirment que les kurdes d'Irak sont leurs frères et que c'est une grande avancée, mais pour l'instant on ne peut pas s'appuyer là-dessus pour parler d'un rapprochement diplomatique entre les forces de Barzani⁵ et celles du PYD. C'est pure spéculation de ma part, mais je pense que de réelles négociations s'ouvriront si les forces du PYD viennent en aide aux villes irakiennes lorsqu'elles le pourront et c'est leur objectif après la campagne de Rojava.

R&V : tu as rencontré Zuhal EKHMEZ, la coprésidente de la municipalité de Suroç. Cette élue du BDP, mouvement kurde qu'Ankara accuse d'être lié au PKK, vous a présenté leur triptyque de bonne gouvernance : égalité homme/femme, démocratie réelle, écologie...



Zuhal Ekhmez

MK : Ce qui m'a marqué lors de cette discussion, et d'autres que j'ai pu avoir (notamment en France avec le représentant parisien du PYD), c'est cette volonté de faire la révolution et la guerre en même temps.

Même si la question militaire occupe les forces et les esprits, il est hors de question pour eux de se servir du conflit comme excuse pour mettre de côté le



Le Kurdistan, à cheval sur 4 pays

processus révolutionnaire en cours. Après, il serait trop tard, et ils expliquent qu'ils ne se sont pas émancipés d'un système oppressif pour retomber dans les griffes d'un autre système oppressif. En ça, je suis admiratif de leur culture historique et des leçons qu'ils tirent de la Commune de Paris ou de la guerre d'Espagne.

R&V : Tu as aussi rencontré Ibrahim AYHAN, député BDP de Urfa, et Ozdal UCAR, député de Van. Tu m'as expliqué qu'après les échanges convenus sur la nécessaire solidarité internationale et les problèmes de volontaires français pour Daesh, vous avez aussi parlé politique ?

MK : Ibrahim AYHAN a passé 4 ans en "détention provisoire", sans jugement ni procès, période durant laquelle il a été réélu député, après la tentative d'autonomie des communes kurdes appelée KGK. Il nous a expliqué que le projet politique Kurde était influencé par la Commune, et qu'il ne s'agissait pas que du "problème kurde". La révolution au Rojava, et le projet porté par les forces kurdes, c'est un projet anticapitaliste, féministe et écologiste qui s'adresse à tous. Son but, à terme, sur le plan économique, est la socialisation des moyens de production à travers la mise en place de coopératives, la redistribution des richesses et, politiquement, l'autonomie des communes à travers un système fédéraliste.

Bien sûr, on peut arguer que ce n'est qu'un discours, mais je ne connais pas de députés français tenant de tels discours !

R&V : Tu as aussi visité des campements à la frontière où se retrouvaient militants anarchistes et de l'extrême-gauche turque et militants kurdes ...



Ibrahim Ayhan Ekhmez

MK : Nous avons passé la nuit et le lendemain dans un hameau de Mesehr, face à Kobané. De nombreuses personnes y restent afin d'empêcher le passage des forces de Daesh. On y retrouve à la fois des kurdes de la région et de la diaspora, des militants turcs ou étrangers solidaires de la révolution au Rojava. Ce qui m'a marqué, c'est que ce lieu incarne la diversité des tactiques

et des tendances, ce qui est la stratégie du PKK aujourd'hui. Des anarchistes et des religieux cohabitent avec des membres du PKK, les habitants du coin et des représentants de différentes communautés. Tous n'ont pas les mêmes croyances, la même culture, mais tous s'entendent sur un principe de base qui est le fonctionnement par assemblées souveraines représentant toutes les composantes de la société, qu'elles soient ethniques, religieuses ou politiques. Meshar offre une vision pacifiée de cette cohabitation, une image inédite d'une révolution qui ne développe pas une peur panique d'être débordé par sa gauche.

R&V : la situation kurde est plus compliquée que jamais. L'évolution de la situation politique en Iran, l'effondrement des États Irakien et Syrien, les victoires électorales écrasantes du BDP dans le Kurdistan turc... Jamais l'hypothèse de l'existence d'un État kurde n'a été si proche et pourtant tout cela pourrait s'effondrer aux grès des accords militaires sur les conflits syro-irakiens ...

MK : La grande intelligence du confédéralisme démocratique est de ne plus réclamer un État-nation kurde, mais une autonomie locale, intégrant toutes les composantes des régions qui adhèreraient au projet.

Selon eux, l'État-nation est porteur de l'élimination des minorités au nom d'un refrain que l'on connaît bien : l'entité politique une et indivisible sans laquelle se fondraient toutes les communautés, permettant ainsi "la paix". Les États turc, syrien, irakien et iranien leur

«Aujourd'hui s'ouvre un champ de pensée bien plus intéressant que la revendication nationaliste: l'émancipation pour tous : « il y a de la place pour plusieurs mondes dans ce monde ».

prouvent que ce projet n'amène que violence et répression envers ses minorités (politique d'arabisation en Syrie, négation de leur existence par l'État turc...).

Ils font le trajet inverse en postulant que l'entité politique doit être représentative des différentes communautés, qui doivent avoir le droit inaliénable de rester ce qu'elles sont, de conserver leur langue, leur culture...

Je pense que la page du nationalisme kurde comme projet d'émancipation est tournée, et qu'aujourd'hui s'ouvre un champ de pensée bien plus intéressant : l'émancipation pour tous ou comme le disent nos camarades zapatistes, « *il y a de la place pour plusieurs mondes dans ce monde* ».

Une anecdote révélatrice : avant de nous quitter la maire de Suruç nous a sympathiquement rappelé qu'elle n'oubliait pas que le nationalisme contemporain est une invention française, née en même temps que le concept d'État-nation durant la révolution française. Si le PKK, par le passé, n'aurait pas renié un héritage robespierriste, aujourd'hui, c'est plutôt du côté des Enragés et de la Commune que se trouve leur inspiration.

Nous assistons à quelque chose d'inédit, une révolution où une place importante est laissée aux pratiques et aux pensées radicales. En tant qu'occidentaux sympathisants, nous avons aussi une place. Mon séjour m'a permis de rencontrer des représentants politiques et des militants ouverts au dialogue, aux idées. Et c'est le cas aussi dans la diaspora. Nous avons l'occasion de jouer un rôle en soutenant les composantes radicales, autogestionnaires et progressistes de ce mouvement, car si la «question kurde» est toujours d'actualité, leur combat est celui de toutes les forces progressistes de la planète. ■

Propos recueillis par Mathieu COLLOGHAN

1. Composée d'Alternative Libertaire, du NPA, du PCF et de la Fédération des Associations Kurdes de France (Feyka)

2. Depuis fin novembre, le Programme Alimentaire Mondial a suspendu son aide alimentaire aux camps de réfugiés irakiens et syriens faute de moyens.

3. Barış ve Demokrasi Partisi (BDP) ou Parti pour la paix et la démocratie, milite pour la résolution de la question kurde, les Droits des femmes, l'écologie et l'instauration d'une société démocratique en Turquie. Le BDP représente le PKK au parlement turc. C'est la principale force politique au Kurdistan turc. Il gère l'écrasante majorité des municipalités du Sud-Est du pays.

4. Les YPG et YPJ, Unités de protection du peuple, forment la branche armée du Parti de l'union démocratique (PYD). Le PYD est une formation syrienne kurde revendiquant l'autodétermination du peuple kurde, le Confédéralisme démocratique, le socialisme démocratique, le féminisme et l'écologie

5. Massoud Barzani est le président du gouvernement régional du Kurdistan d'Irak.

Depuis quatre ans, la Grèce est devenue le laboratoire des politiques d'austérité. Exigées par la Troïka (Banque européenne, Commission européenne, Fonds Monétaire International) contre des sommes d'argent qui servent à rembourser les intérêts de la dette, ces politiques ont amené une récession économique sans précédent, une paupérisation de plus de la moitié de la population, une réelle crise humanitaire.

Mais, en même temps, elles ont pu montrer clairement qu'il ne s'agit pas d'une erreur, car en fait ces politiques obéissent à une stratégie néolibérale qui a trois objectifs.

Tout d'abord, il s'agit d'un abaissement drastique du coût du travail. Il y a eu en Grèce en effet une dévaluation interne avec l'importante baisse des revenus des salariés du public et du privé ainsi que des retraités.

Le deuxième objectif fut le démantèlement des services d'État et d'intérêt commun qui, avec le licenciement de milliers de fonctionnaires, a presque entièrement détruit l'éducation et la santé.

Le troisième objectif concerne l'accroissement du grand capital par les profits générés par dépossession comme l'analyse David Harvey¹. Il s'agit de l'abaissement du seuil d'imposition des bas revenus et d'une série de privatisations des transports, de l'énergie, de l'eau, des ports, des aéroports et plus récemment de la mise en vente des littoraux et des terres du pays. Ces privatisations se font par une organisation appelée avec la novlangue néolibérale « *Caisse de mise en valeur de la fortune publique* » !

De plus, des milliers d'expulsions des logements et la vente publique de ceux-ci pour dette à l'État et aux banques, accentuent le désarroi dans un pays où la vie est très chère, puisque presque tout – même les citrons et l'ail ! – est importé. C'est la conséquence de la politique agricole commune de l'Union

La Grèce en perspective

européenne qui a produit un abaissement catastrophique de l'autosuffisance alimentaire. Ainsi, pour une population de 11 millions d'habitants, il y a eu une diminution d'un million de personnes en raison de l'émigration, la baisse de la natalité et l'augmentation de la mortalité infantile.

Mais, en même temps, un mouvement social varié et multiforme a vu le jour.

Une grande partie de ces luttes est basée sur l'auto-organisation, comme ce qui s'est passé après la fermeture de l'audiovisuel public, l'ERT, depuis juin 2013. Les journalistes, dès le premier jour, ont continué leur travail avec des bulletins d'information visibles par internet, d'abord aux studios d'Athènes et quand ceux-ci ont été fermés par les CRS grecs en novembre 2013, aux studios de Salonique. La qualité d'informations variées et pluralistes produites par ces journalistes autogérés qui ne subissent plus de contrôle gouvernemental est étonnante. Le journal du soir « *de l'ERT libre* » est un lieu de diffusion de toutes les luttes citoyennes et c'est exemplaire, surtout quand on pense que c'est fait par des personnes qui ne sont pas payées depuis un an et demi, mais « *peuvent regarder leurs enfants dans*

les yeux » comme elles disent. C'est par l'auto-organisation aussi qu'un groupe de journalistes parvient à diffuser chaque jour son journal *l'Efimérida ton Syntakton* qui par son sérieux a une audience remarquable.

Si la catastrophe sanitaire a été diminuée en Grèce, c'est en raison de l'émergence de 50 dispensaires sociaux autogérés qui prennent en charge partout dans le pays les personnes sans revenus et sans couverture sociale qui dépassent actuellement la moitié de la population. La nombreuse population immigrée, prisonnière dans le pays par les accords de Dublin II qui leur interdit de traverser les frontières, fréquente également ces dispensaires dont l'existence est une réponse originale au démantèlement de la santé².

C'est par l'autogestion qu'ont aussi répondu les ouvriers de l'usine BIOME, quand les propriétaires l'ont abandonnée. Ils ont repris la production avec un souci écologique de qualité et un grand désir de faire connaître leur modèle de fonctionnement par rotation des tâches et décisions prises en assemblée générale. Ils sillonnent le pays pour vendre leurs produits de nettoyage, mais aussi pour montrer que l'on peut produire sans patron. Pour le moment ce

sont surtout des épiceries et des librairies solidaires qui naissent.

La lutte des 595 femmes de ménage, licenciées par le ministère des Finances, constitue une action de réelle avant-garde. Elles campent à tour de rôle devant le ministère et sont présentes avec leurs slogans, leurs drapeaux, leurs gants de ménage rouges et leur parole enflammée dans tous les rassemblements, toutes les manifestations partout dans le pays. C'est une lutte féministe d'une extraordinaire combativité.

Le très grand nombre d'assemblées populaires de quartier, mais aussi d'autres collectifs est la suite du mouvement des places de 2011, initié par l'assemblée de la place Syntagma. Elles fonctionnent par réunions hebdomadaires et s'occupent d'organiser des cuisines collectives, du soutien scolaire, des bazars de troc, mais elles se mobilisent aussi pour empêcher les expulsions des logements, rétablir le courant électrique, s'opposer aux privatisations en essayant de faire vivre leur mot d'ordre « *personne ne doit rester seul dans la crise* ».

Le mouvement social est en osmose avec le parti de la gauche radicale

Syriza qui a eu l'intelligence de soutenir et d'encourager les initiatives citoyennes, ce qui peut expliquer son impressionnante ascension qui l'a fait passer de 4% à environ 30% des suffrages. Mais il est vrai qu'il a aussi su rompre d'une manière définitive les liens avec les socialistes du Pasok. La perspective d'une victoire électorale proche de Syriza qui comme parti majoritaire pourra former un gouvernement est un espoir pour le peuple grec, mais aussi pour les peuples de tous les pays de l'Union européenne. ■

Lena GRIGORIADOU

(1) David Harvey, Le nouvel impérialisme, Les Prairies ordinaires, 2010.

(2) En France, un collectif permet le contact et les actes de solidarité avec les dispensaires grecs <http://solidaritefrancogrecque.wordpress.com>



Sur l'affiche de cet abri-bus anglais, on peut lire :

«La Grèce, 2014

- 1.000.000 de personnes ont perdu leur travail
- 30% d'entreprises ont fermé
- 38% de baisse de salaire
- 45% de baisse des retraites
- 25% de baisse du PIB
- 30% de baisse du revenu familial
- 42,8% d'augmentation de la mortalité infantile
- 190,5% d'augmentation du chômage
- 272,7% d'augmentation de l'indice des dépressions
- 35,5% d'augmentation de la dette publique
- 84,3% de baisse d'activité dans le bâtiment
- 98,2% d'augmentation de l'indice de pauvreté
- 2 personnes se suicident chaque jour»

Greece 2014
jodi.graphics

1.000.000 people lost their job
30% of businesses have closed
38% salary reduction
45% pension reduction
25% G.D.P. reduction
30% households income reduction
42,8% increase in child mortality
190,5% unemployment increase
272,7% increase of depression rate
35,5% public debt increase
84,3% reduction in construction activity
98,2% increase in poverty rate
2 people commit suicide
EVERY DAY

RTT : Du temps pour vivre, du travail pour toutes et tous.

En ces temps de crise globale et d'explosion du chômage et de la précarité, il y a urgence.

Celle-ci n'est pas seulement d'ordre social, d'autant plus que le chômage et la précarité font des dégâts considérables dans de nombreux domaines, pour des millions d'hommes et de femmes, jeunes ou moins jeunes privé-e-s d'emploi, comme pour leurs proches et leurs enfants.

Une force politique ne peut se contenter, dans un tel contexte, de proposer, comme nous le faisons et comme le fait le Front de Gauche - davantage aujourd'hui qu'hier... tant mieux !-, une série de mesures et d'y inclure la RTT parmi d'autres.

Il ne s'agit pas ici de séparer la RTT du reste, ni de laisser croire qu'à elle seule elle résoudrait l'ensemble des problèmes.

Mais la RTT a une portée spécifique considérable qui justifie, non qu'on abandonne nos autres propositions, mais qu'on lui accorde la priorité, pour des raisons fondamentales comme pour des raisons tactiques plus immédiates.

«Sociale, féministe, écologiste et citoyenne, la Réduction du Temps de Travail prépare et annonce l'émancipation ; elle est inséparable du partage des richesses et de l'invention d'un autre type de développement non-productiviste, un plein emploi socialisé au-delà du travail capitaliste.»

Elle devrait à minima être retenue parmi les cinq ou six mesures phare à mettre en avant, sous forme de débats et de campagnes militantes, et faire l'objet de matériel spécifique (brochures, affiches...).

La RTT est au cœur de l'histoire du mouvement ouvrier, même reléguée au second plan par une partie importante du mouvement syndical dans la seconde partie du XX^e siècle.

Elle a progressé par bonds, en lien avec l'augmentation de la production des richesses, la réaffectation des gains de productivité et sous la pression des luttes sociales.

Elle a été l'un des éléments, tout au long

du XX^e siècle, de progrès social et de points marqués dans le rapport capital-travail de manière complémentaire des hausses de salaire.

Elle a certes été entachée par les aspects négatifs des lois Aubry mais, malgré tous ses défauts -sur lesquels il faut impérativement revenir de manière offensive-, ces lois ont eu un effet limité mais réel sur les créations d'emploi (1997-2002 : près de 2 millions).

Ses aspects négatifs sont cependant bien réels et leurs conséquences pèsent encore aujourd'hui : en se refusant à lier la RTT aux indispensables embauches correspondantes, les effets pervers n'ont pas tardé, une dynamique de création d'emplois restée limitée, l'intensification des tâches, la stagnation ou la baisse des salaires.

C'est ce qui explique une donnée contradictoire qu'on peut facilement observer: D'une part, une majorité de salarié-e-s reste très attachée à la RTT (ce qui se traduit par des attaques du patronat et de la droite contre la RTT moins violentes dans les faits que dans les mots) ; D'autre part, la RTT est l'objet de critiques -justifiées- par une partie des salarié-e-s (y compris par celles et ceux qui la défendent).

Si la RTT est au cœur de l'histoire ouvrière, c'est bien parce que, fondamentalement, elle libère du temps et permet la création massive d'emplois.

Or c'est exactement cela qui la rend d'une actualité brûlante aujourd'hui et même, parce que la crise est globale, plus brûlante encore qu'hier.

En effet, la RTT est la meilleure réponse à apporter à l'emploi précaire que constitue le temps partiel (une sorte de RTT autoritaire pervertie par le patronat et qui, jouant contre les femmes, aggrave les inégalités hommes-femmes).

Dans le même temps, la RTT, en dégageant du temps libéré, ouvre sur un possible, celui du partage des tâches domestiques et éducatives et donc de nouvelles avancées dans l'égalité réelle entre hommes et femmes: Ainsi, la RTT a une dimension féministe.

En dégageant du temps libéré et en réaffectant les gains de productivité, la

RTT permet aussi de repenser le temps lui-même, de réinterroger le sens de la production et de la consommation: Ainsi, la RTT a une dimension écologique.

Par ailleurs, le temps libéré ouvre sur d'autres possibles, ceux du temps consacré à soi-même comme aux activités collectives, essentiel pour la culture, la socialisation... et la vie citoyenne et politique, dans le sens de la citoyenneté active, de l'appropriation sociale et de l'autogestion.

En ce sens, la RTT a une dimension citoyenne, politique, autogestionnaire.

Sociale, féministe, écologiste et citoyenne, la RTT prépare et annonce l'émancipation ; elle est inséparable du partage des richesses et de l'invention d'un autre type de développement non-productiviste, un plein emploi socialisé au-delà du travail capitaliste.

Enfin, même si pour nous ce n'est pas le plus important, ajoutons à cela les vertus tactiques de la priorité accordée à la RTT: Elle nous permettrait non seulement de débattre lors des prochaines Assises mais aussi d'agir avec d'autres forces altermondialistes et associatives, secteurs du mouvement syndical qui sont dans la continuité de cette exigence centrale dans l'histoire ouvrière, forces de la gauche critique et alternative.

Bien sûr, bien des points seraient à débattre, du bilan des lois Aubry au seuil des 30h par semaine en passant par les modalités législatives indispensables et le contrôle de la RTT par les salarié-e-s elles et eux-mêmes, sans lequel les pièges ne manqueront pas.

Mais des frondeurs du PS au NPA et aux libertaires, en passant par EELV et l'ensemble des composantes du Front de Gauche, quel meilleur thème fédérateur que celui de la RTT, auquel toutes ces composantes se réfèrent, même à des degrés divers ?

Décidément, il n'y a pas de temps à perdre : oui, pour le débat et l'action, priorité à la RTT ! ■

Bernadette BOUCHARD, Florence CIARAVOLA, Bruno DELLA SUDDA et Philippe GANDIN

(Contribution au débat d'Ensemble!)

Lettre aux Maires de France

Prenons exemple sur Grenoble !

La reconnaissance de l'État de Palestine par la France ne semble pas pour demain !

Le mardi 2 décembre, l'Assemblée nationale a adopté, par 339 voix contre 151, la proposition de résolution du groupe socialiste demandant au gouvernement français de reconnaître l'État de Palestine. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce vote qui se situe dans la logique d'autres initiatives européennes qui viennent d'avoir lieu (résolution adoptée au parlement britannique, reconnaissance de l'État de Palestine par la Suède...) ou sont en prévision (projet de vote d'une résolution au Parlement européen en décembre).

Toutefois ce vote n'a pas de valeur contraignante et n'engage en rien le gouvernement français qui, seul, peut décider ou non de la reconnaissance de l'État de Palestine, or les déclarations de Hollande et de Valls l'été dernier ne vont pas dans ce sens ; on peut donc penser que la pression -très modérée- exercée par le vote des députés (auquel pourrait s'ajouter, peut-être, un vote des sénateurs) n'aura aucun effet sur la position pro-israélienne du gouvernement français et que la reconnaissance de l'État de Palestine, que nous réclamons depuis si longtemps, ne soit pas pour demain.

On peut même se demander si cette initiative du PS n'est pas qu'un moyen de se donner bonne conscience après l'agression israélienne contre Gaza et le soutien affiché de Hollande à cette agression.

Il convient donc plus que jamais de manifester notre soutien au peuple palestinien, en popularisant encore et toujours sa lutte, en multipliant les interpellations de nos parlementaires (nationaux et européens) et en développant la campagne BDS (boycott, désinvestissement, sanctions) initiée dès 2005 par 171 ONG palestiniennes. ■

Jacques FONTAINE



«Ce vote n'a pas de valeur contraignante et n'engage en rien le gouvernement français qui, seul, peut décider ou non de la reconnaissance de l'État de Palestine»

Madame/Monsieur la/le Maire,

La publicité est considérée par une grande majorité des Français comme une nuisance et une agression¹. Elle constitue non seulement une pollution visuelle mais également une pollution mentale, avec des conséquences sur la santé publique, l'environnement, le sexisme...

Si on peut éviter cette publicité en ne regardant pas la télévision, en lisant des journaux sans publicités, en refusant les prospectus dans les boîtes aux lettres par l'apposition d'un autocollant, il est en revanche impossible de ne pas la subir dans l'espace public.

Or en matière d'affichage extérieur, la France est malheureusement réputée pour son niveau élevé de pollution publicitaire en comparaison avec d'autres pays. L'affichage représente en France 12,5 % des dépenses des publicitaires, mettant notre pays au premier rang mondial pour ce média (4 % aux USA, 3,4 % en Allemagne).

De plus en plus de villes dans le monde bannissent les panneaux publicitaires de leurs villes pour des raisons esthétiques et d'amélioration du cadre de vie. Des villes ou des états comme São Paulo, Le Vermont, Le Maine, Hawaï, l'Alaska ou Bergen interdisent totalement l'affichage publicitaire. En France le cas de Lavérune, qui a interdit la publicité en son centre pour garder son côté pittoresque², avait largement fait parler de lui.

Plus récemment, Grenoble a montré qu'il était facile de ne pas renouveler le marché publicitaire lorsque la convention arrive à son terme, sans grever le budget de la ville, avec des aspects très positifs :

- Fin des obstacles urbains qui limitent les déplacements des piétons et notamment des poussettes ou des handicapés ;
- Aide au commerce local en diminuant la présence et donc la concurrence des plus gros annonceurs, seuls à pouvoir communiquer sur ces supports ;
- Désencombrement des paysages, rendant la ville plus belle

Vous aussi, vous pouvez agir pour diminuer l'affichage publicitaire dans votre ville. Soit comme à Grenoble, en ne renouvelant pas les contrats avec les afficheurs, soit en adoptant un Règlement Local de Publicité très restrictif, en proposant par exemple de réduire l'affichage à des panneaux de 2 m² comportant des affiches de 50x70 cm, non éclairés, non déroulants et surtout non numériques, rendant ainsi possible un affichage commercial, culturel, associatif et politique qui ne soit pas imposé et où les citoyens font une démarche active pour aller à l'information.

Je vous prie de croire, Madame la Maire / Monsieur le Maire, en l'expression de ma considération la plus distinguée. ■

[1] Étude TNS Sofres Australie « Publicité et Société » de 2004 à 2013.

[2] Restriction rendue possible par l'article L581-4 du code de l'environnement : « Le maire ou, à défaut, le préfet, sur demande ou après avis du conseil municipal et après avis de la commission départementale compétente en matière de sites, peut en outre interdire par arrêté toute publicité sur des immeubles présentant un caractère esthétique, historique ou pittoresque. »

AU MENU DE CE NUMÉRO :

- P2 : L'édito
- P3 : Les résultats électoraux dans la Fonction Publique dans l'air du temps
- P4 : Les organisations de chômeurs en Manif!
- P5 : La défense de l'hôpital de Douarnenez
- P6 : Les croquettes du chat et l'expulsion d'un voisin
- P7 : En 2014 ans : d'un Noël frugal à une fête de la surconsommation
- P8-13 : Depuis Sivens
- P14 : Climat : Le fond du GIEC effraie !
- P15 : Quelle loi de transition énergétique ?
- P16 : Pour une Régie Publique de l'eau et les premiers m3 gratuits
- P18 : Le Dr Mengele et le Maréchal Pétain dans le bateau de la Procréation
- P22 : Kobanê : un Kurdistan socialiste, féministe et écologiste au bout de l'AK47 !
- P24 : La Grèce en perspective
- P26 : Du temps pour vivre, du travail pour toutes et tous
- P27 : La véritable reconnaissance de l'État de Palestine par la France ne semble pas pour demain !
- P27 : Lettre aux Maires de France sur l'exemple sur Grenoble quant aux espaces publicitaires



Triste fin 2014 ! Le 17 Juillet à New-york. Eric Garner intervient dans une bagarre pour séparer les belligérants. Arrive la police. Elle décide d'arrêter Garner (qu'elle suspecte d'être un vendeur de cigarette à la sauvette). Les policiers se mettent à plusieurs pour « neutraliser » Garner, qui répètera 11 fois « je ne peux pas respirer » avant de perdre connaissance puis mourir. La justice américaine ne se penchera pas sur la légalité de l'acte de Daniel Pantalone, l'officier de police qui a étranglé Garner. À New-york, comme à Ferguson, comme à Sivens, comme à Athènes, les policiers tuent des individus désarmés sans jamais être condamnés, sans jamais même être inquiétés. Quel genre de démocratie protège systématiquement de toute action en justice des policiers qui tuent ?